



Classes de 1<sup>ère</sup>

Séries générales (L/ES/S)

Corrigé du Bac blanc n° 1

Année scolaire 2015-2016



« Aucune éthique sans esthétique » : devise inscrite au fronton de l'institut international de musique de Madrid

## Sommaire<sup>1</sup> :

### I. Rappel commenté et problématisé du sujet

### II. La question de corpus (4 points)

#### a. Critères d'évaluation

b. Textes lus et relus : rendre efficace le travail préparatoire à cette question, l'art de la citation, la nécessité de la comparaison

#### d. Deux exemples de réponse

### III. Corrigé du sujet d'invention

#### a. Critères d'évaluation

b. L'écriture du sujet d'invention : le « cahier des charges » pour ce sujet

c. Brèves de devoirs : formules justes, effets de style et tentatives poétiques

#### d. Exemples de copie

e. Rappel de la définition officielle de l'écriture d'invention au baccalauréat

### IV. Corrigé du commentaire

#### a. Critères d'évaluation

b. Les coulisses du commentaire : un « texte en couleurs » (cf. page 2)

c. Un exemple de commentaire (professeur, en ligne sur...)

d. Un exemple de commentaire (élève) pour une relecture critique

### V. Corrigé de la dissertation

#### a. Critères d'évaluation

b. Un plan très détaillé

c. Un exemple de copie avec quelques allongails

### VI. Autour du sujet

1. Questions fréquemment posées : bilan de sept bacs blancs et perspectives pour le prochain.

2. Histoire des arts : notre musée imaginaire, passé, présent et à venir.

VII. Chronique encyclopédique : La Boétie et le Contr'un ; La Fontaine et l'hétérométrie ; *Le Bourgeois gentilhomme*, la prose et la poésie ; petite leçon de rhétorique antique pour la dissertation : inventio, dispositio, élocutio, memoria ; le cerf dans la fable : victime ou double du fabuliste ? ; Diderot et l'encyclopédie ; Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif*, 1764, article « Fanatisme » (extraits) ; l'encyclopédie au XXI<sup>e</sup> siècle : références, précautions.

### VIII. Chronique orthographique, syntaxique et lexicale

<sup>1</sup> Œuvre des professeurs de lettres du lycée Fresnel. Autant que possible il vous est donné des conseils de méthode applicables dès votre prochain devoir et pour le bac blanc du mois de janvier. Ces conseils sont associés à des exemples authentiques, parfois réécrits, issus de copies d'élèves. Est mis en œuvre à cette occasion, autant que possible, le principe de l'excellencier, néologisme qui désigne la valorisation des meilleures copies, à titre d'exemples (le mot exemplier existe) et de modèles, mais surtout de compréhension « en acte » des codes des exercices proposés au baccalauréat en français. Ces exercices restent difficiles, c'est pourquoi nous avons choisi d'organiser, depuis de nombreuses années, avec le secours de l'administration qui assure une logistique efficace et très complexe, trois bacs blancs : c'est seulement au terme du troisième qu'un bilan de maîtrise pourra être fait. Tous les espoirs de progrès sont donc permis, dès lors que vous ne cédez pas au gouvernement de la paresse. Malgré de patientes relectures, il peut subsister des coquilles, merci de nous les signaler.

Rappels : DM n° 2 (décembre 2015 / janvier 2016, le personnage de roman), bac blanc n° 2 (vendredi 29 janvier 2016, le personnage de roman), bac blanc oral (22-26 février 2016), et bac blanc écrit n° 3 (lundi 2 mai 2016, poésie).

**En guise de hors d'œuvre, un texte en couleurs**

→ Légendez ce code couleur : y a-t-il derrière ces six chemins de citations un plan, une logique d'analyse, la structure d'un commentaire ?



Texte 1 : Rabah Belamri, *Conte arabe, Mémoire en archipel*, 1990.

- Raconte-nous l'histoire de l'éléphant du roi, mère !
- Mais vous la connaissez déjà.
- Ça ne fait rien. Raconte encore.

5 **Et nous ne la laissions en paix que lorsqu'elle commençait à nous raconter l'histoire de l'éléphant du roi.**

Il y avait un roi qui possédait un gros éléphant. Il l'aimait beaucoup et le laissait libre de ses mouvements. L'éléphant allait partout : traversant les champs et les jardins, causant sur son passage des dégâts considérables. La population se taisait, n'osant protester auprès du souverain par peur de le contrarier. Or, un jour, Jeha, qui venait d'assister au saccage de son champ de blé,

10 son bien unique, dit à ses compatriotes :

- Mes frères, soyons courageux et allons voir le roi tous ensemble pour lui dire que son éléphant nous fait du mal. Il nous ruinera. Nous finirons par mourir de faim.
- Mais lequel d'entre nous sera assez fou pour s'adresser au roi ? dirent les gens, craintifs.

Jeha réfléchit un instant et déclara :

15 - Puisque vous avez peur, je parlerai le premier. Je dirai : Sire, sauf ton (1) respect, ton éléphant...et vous à l'unisson, vous poursuivrez : nous fait du mal. Ainsi, personne ne sera mis à l'avant. Et si nous devons encourir la colère du roi, nous la subirons tous.

Quand le roi apparut sur son balcon et fit signe au peuple rassemblé à ses pieds de présenter ses doléances, Jeha prit la parole :

20 - Sire, sauf ton respect, ton éléphant...

Le peuple demeura muet, et la suite de la phrase ne vint pas.

- Qu'a-t-il donc, mon éléphant ? s'enquit le roi, les yeux posés sur Jeha.

Jeha ne perdit pas contenance.

25 - Sire, sauf ton respect, ton éléphant... reprit-il en se retournant vers ses compagnons qui, tête basse, semblaient avoir perdu l'usage de la parole.

- Parle donc Jeha ! Qu'as-tu à reprocher à mon éléphant ?

Jeha se gratta la tête, embarrassé, soupira avec découragement.

- Sire, sauf ton respect, ton éléphant...

30 Il attendit un moment. Le peuple refusait de parler. Le peuple avait peur de son roi.

- Alors Jeha veux-tu bien parler ! lança le roi avec impatience.

- Oui, Sire ! dit Jeha d'une voix raffermie. Nous sommes venus te dire que ton éléphant nous fait le plus grand bien. Nous l'aimons et nous souhaitons avoir d'autres éléphants pour lui tenir compagnie, une dizaine, Sire. Ça égayera notre pays et nos existences. Et tes sujets, Sire, sont disposés à participer à leur achat.

1. Le vouvoiement n'existe pas dans les langues arabes.

## I. Rappel commenté et problématisé du sujet



**I-** Après avoir lu attentivement les textes du corpus, vous répondrez à la question suivante (4 points) :  
Par quels moyens les auteurs du corpus essaient-ils d'agir sur l'esprit du lecteur ?

La question ouvre d'abord une perspective d'auteurs : chacun est singulier, original, d'un siècle différent et écrivant dans des genres différents : la fable, le conte, l'encyclopédie, phare du siècle des lumières et entreprise de diffusion des savoirs pour éclairer le siècle et l'avenir, et dissoudre les ténèbres de la superstition, de l'ignorance et du fanatisme. Deux d'entre eux usent des ressources de l'apologue et de la fiction, le troisième cherche à convaincre par la réflexion rationnelle, l'explication et la vérité générale et universelle. On peut les envisager dans l'ordre chronologique, et encadrer ainsi la réflexion encyclopédique par les deux apologues, ou bien comparer les deux apologues et leurs modes d'argumentation indirecte d'abord, pour mieux les confronter à la réflexion de Diderot ensuite et à l'argumentation directe de l'entreprise encyclopédique.

« Agir sur l'esprit » signifie ensuite faire réfléchir, mettre en mouvement, modifier des représentations ou des croyances (la loi du plus fort...) par les moyens de la persuasion séductrice ou bien de la conviction rationnelle. Des récits habiles et agréables, qui plaisent et instruisent à la fois d'un côté, des arguments d'« autorité », en jouant ici sur les mots, et un bilan politique et moral de l'autre.

→ Question à se poser : comment, dans quel ordre ou avec quelles associations mènerez-vous la comparaison entre ces textes ? Comment insister sur la convergence des propos et la divergence des moyens ?

Texte 1 : Rabah Belamri, *Mémoire en archipel*, « Conte arabe », 1990.

Texte 2 : La Fontaine, *Fables*, I. 6 « La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion », 1668.

Texte 3 : Diderot, Encyclopédie, article « Autorité politique » (extrait), 1751-1772.

**II-** Vous traiterez ensuite, au choix, l'un des sujets suivants (16 points) :

### Commentaire

Vous commenterez le « Conte arabe », extrait de *Mémoire en archipel* de Rabah Belamri. (Texte 1)

Dans le sujet des annales, donné pour les séries technologiques, le parcours de lecture proposé était le suivant :

- vous montrerez en quoi ce texte a les caractéristiques d'un conte ;
- vous dégagerez les critiques que formule indirectement ce conte.

Même si vous n'aviez pas ce parcours à votre disposition vous pouviez être attentif à quatre éléments : le fait que le conte soit une argumentation indirecte et implicite, le fait que nous soyons dans un genre bien connu, une modalité très codée de récit, le fait qu'il s'agisse d'un récit enchâssé, à la manière des *Mille et une nuits* : « Raconte encore » demandent les enfants à leur mère, le fait que la « chute » du récit soit surprenante et nourrisse une réflexion morale.

### Dissertation

La littérature et les arts peuvent-ils être une arme de dénonciation ? Vous appuieriez votre développement sur les textes du corpus, sur les œuvres artistiques et les textes étudiés pendant l'année, ainsi que sur votre culture personnelle.

Le champ de réflexion et d'exemples ouvert par cette question volontairement large vous permettait de puiser dans les lectures faites depuis le début de l'année des exemples probants... L'association littérature et arts vous permettait aussi (et vous l'avez fait) de récupérer les exemples de votre travail histoire des arts au collège et en classe de troisième : Otto Dix, ou Picasso furent ainsi convoqués. Les différents repères théoriques appris autour de l'argumentation (convaincre / persuader par exemple) ou l'art subtil du pouvoir des fables s'imposaient tout naturellement à titre d'exemple en symphonie majeure. Mais le concert louangeur, loi du genre dissertatif, doit être nuancé pour montrer les limites d'une telle influence : œuvre engagée pesante et trop didactique, propos conventionnels et esthétiques pauvres, manipulations persuasives trop habiles pour des causes peu recommandables.

### Invention

En vous appuyant sur le texte 2, « La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion » de La Fontaine, imaginez sous forme de dialogue (en vers ou en prose) les réponses que la Génisse, la Chèvre et la Brebis font au Lion.  
Longueur minimum pour un texte en prose : 60 lignes. Longueur minimum pour un texte en vers : 30 vers.

Vous verrez plus loin le cahier des charges développé à partir de ce sujet. Un principe général bien compris par nombre de copies : c'est un type de sujet qui nécessite une grande ambition d'écriture. Vous attaquer au vers a été pour beaucoup une épreuve, pas toujours concluante, surtout face au maître La Fontaine. Mais nous avons la satisfaction de constater que le choix de l'écriture d'invention, suite à nos avertissements répétés, est de moins en moins fait par défaut et par paresse. Le résultat, parfois, n'est pas convaincant, mais vous avez eu et vous aurez conscience de la difficulté de l'exercice, et ici d'assurer une certaine vraisemblance (dans le système codé de la fable) à l'issue du dialogue entre ces quatre personnages, tout de même dans une posture très inégale. Entrons donc dans la cage du lion, armé de figures qui triompheront de sa cruauté naturelle.

## II. La question de corpus (4 points) :

I- Après avoir lu attentivement les textes du corpus, vous répondrez à la question suivante (4 points) :  
Par quels moyens les auteurs du corpus essaient-ils d'agir sur l'esprit du lecteur ?

a. Critères d'évaluation, **trois critères principaux, l'intelligence du propos étant le premier de tous** :

- Une réponse organisée : la question est reprise et vous précisez comment vous allez y répondre (plan).
- Comparaison des textes : pas d'étude successive mais une confrontation et des exemples empruntés à *tous* les textes (et pas seulement un montage de citations).
- Une réponse pertinente concernant la comparaison des formes d'action et d'influence prises par l'argumentation dans les trois textes.

### b. Textes lus et relus : rendre efficace le travail préparatoire à cette question, l'art de la citation, la nécessité de la comparaison

- Avant tout : suivre la ligne exacte, et sans cesse rappelée, de la question posée (trois mots clés) : « Par quels **moyens** les auteurs du corpus essaient-ils d'**agir** sur l'**esprit du lecteur** »

Quels thèmes repérables rapidement ? L'arbitraire du pouvoir...

Quel propos alors ? Dénoncer...

Quelle identification générique (toujours à faire) ? Conte, fable, encyclopédie, argumentation indirecte / argumentation directe.

Pour qui, pourquoi ? Nature et portée morale du discours ? Morales explicites (dénoncer la loi du plus fort) et implicites (le conte, la fable).

D'une question à l'autre :

- Quel lien ici entre corpus et commentaire ? Comment, par comparaison, mieux comprendre l'apparente simplicité et la singularité du conte de R. Belamri, ses thèmes : l'arbitraire d'un certain exercice du pouvoir (la loi injuste du plus fort), un conte qui devient apologue, la souffrance des opprimés, la volonté de révolte, la possibilité d'une réaction solidaire, la lâcheté finale, l'intelligence et la solitude du héros.

- Corpus et dissertation : les thèmes majeurs d'une réflexion sur les pouvoirs de l'art et de la littérature, les moyens efficaces de la persuasion, la force de vérité générale du discours rationnel de l'encyclopédie, trois genres littéraires et argumentatifs parmi d'autres choix artistiques possibles (la peinture, la sculpture, la musique), un panel d'exemples à compléter (La fontaine, autres fables : Les obsèques de la lionne, le loup et l'agneau + le conte philosophique + vos connaissances d'histoire des arts). En préparant la question de corpus, vous faites donc aussi votre " marché " pour la suite, vous devez le savoir désormais.

- Corpus et invention ? Pour écrire le cahier des charges : à partir du texte source d'abord, par petits emprunts et pastiches discrets à partir des autres textes ensuite. Par exemple, les sentences remarquables du texte de Diderot (« ... ») peuvent vous donner l'idée d'autres vérités générales et propos politiques adaptés au dialogue entre nos trois herbivores, peut-être pas dénués d'intelligence et de d'esprit de coopération face au li-on à la cruauté apparemment sans réplique.



**Méthode** : il peut être utile, pour sortir de l'effet de sidération\* initial (Keksekse ?) de choisir un texte « premier », le plus facile, le plus important, le plus lisible, puis d'aborder les autres, mesurés à son aune\*.

### c. L'art de la citation

Nous avons noté l'absence de citations des textes sources : si la question de corpus, comme le commentaire, ne saurait être un simple montage de citations, leur absence est tout autant préjudiciable. Elles sont, par la qualité du choix opéré, la preuve de votre compréhension.



→ **A faire** : vous en noterez les modalités dans l'exemple ci-dessous et dans les copies qui pourront circuler. Vous ferez le point sur votre copie.

### d. Un exemple de réponse

Ce corpus de textes est composé de « La génisse, la chèvre et la brebis en société avec le Lion » de La Fontaine, datant de 1668. Cette fable peut être associée à un conte arabe de Rabah Belamri, écrit en 1990. Et ces deux apologues encadrent un extrait de l'article « Autorité politique » de Diderot, paru dans *L'Encyclopédie*, écrite entre 1751 et 1772. Ces trois textes de nature différente essaient d'agir sur notre esprit de lecteur, ils argumentent de façon directe ou indirecte. Nous analyserons comment ils parviennent à nous convaincre, à nous persuader, à nous faire réfléchir. Nous analyserons dans un premier temps les situations représentées, dans une seconde partie l'efficacité de l'apologue et pour terminer nous ferons un point sur les méthodes d'argumentation utilisées.

Dans ces trois textes de nature différente : un conte, une fable et un article, une même situation est décrite. En effet un « fort » (vers 15, texte 2) se trouve face à ceux qui sont « soumis » (ligne 17, texte 3). Dans les textes un et deux nous observons que le « roi » (ligne 18, texte 1) domine ses sujets. Le roi parle à l'impératif dans le conte arabe : « parle donc,

Jeha » (ligne 26). C'est une marque de domination, il donne l'ordre. Les sujets ont « peur » du roi (l. 29), ils ont la « tête basse », signe de soumission. Dans la fable de La Fontaine, le roi est mis en valeur dès le second vers : le mot li-on fait l'objet d'une diérèse et le personnage est le seul à prendre la parole. C'est lui qui décide le partage de la proie et si les autres discutent sa décision, il menace de les étrangler : « je l'étranglerai tout d'abord » (vers 18). Dans ces deux textes le roi domine car il est le plus puissant comme l'explique Diderot par la formule « c'est la loi du plus fort ».

Le conte et la fable proposée sont tous deux des apologues. Une morale est donc à tirer de ces récits. Quelle est cette morale ? Ces rois dominent leurs sujets par la « peur », ligne 29, texte 2. Les sujets ne s'expriment pas, ils sont dépossédés de l'usage de la parole par crainte. Mais un sujet, dans le texte un, essaie d'unir le peuple afin de se plaindre de l'éléphant du roi. Il est lucide, il sait que seul il ne sera pas entendu et propose donc une action collective. Mais les sujets, au dernier moment, abandonnent Jeha qui se retrouve à devoir être hypocrite pour se sauver comme dans une autre fable de La Fontaine « Les obsèques de la lionne ». Dans le texte deux le lion prend toutes les parts de la proie en se revendiquant d'être « le plus fort » (vers 15), et « le plus vaillant » (vers 16), puis en menaçant : « je l'étranglerai ». Dans ces deux textes la loi du plus fort est critiquée à l'aide d'un apologue qui nous montre que cette loi n'est pas juste et que peut-être, en se soulevant à plusieurs, il est possible de la changer. L'issue du récit est pessimiste mais la possibilité d'une action collective est tout de même posée.

Ces trois textes critiquent la loi du plus fort, l'auteur essaie de nous convaincre que ceux qui exercent cette loi n'en n'ont aucun droit. Les textes un et deux, à l'aide de l'apologue, cherchent à nous convaincre, nous racontant une histoire logique, mais aussi à nous persuader avec nos sentiments que cette loi n'est pas valable. Dans l'article de Diderot, l'auteur cherche à convaincre en exposant des faits et des raisonnements logiques. Il s'appuie sur des vérités qu'il veut démonstratives et universelles. Il cherche aussi à persuader de l'absurdité de cette loi utilisant le présent de vérité générale : « aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander » (ligne 1).

Les auteurs du corpus essaient d'agir sur l'esprit du lecteur en utilisant des méthodes d'argumentation portant aussi bien sur les sentiments que sur un raisonnement logique, en écrivant un article d'encyclopédie aussi bien qu'un conte ou une fable. Nous constatons, de 1668 à 1990 et sans doute aujourd'hui la permanence et l'universalité de leur réflexion.

### III. Corrigé du sujet d'invention

En vous appuyant sur le texte 2, « La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion » de La Fontaine, imaginez sous forme de dialogue (en vers ou en prose) les réponses que la Génisse, la Chèvre et la Brebis font au Lion.  
Longueur minimum pour un texte en prose : 60 lignes. Longueur minimum pour un texte en vers : 30 vers.

#### a. Critères d'évaluation

1. Un véritable et mesurable **effort d'écriture** a été fait.
2. Vous vous situez dans le cadre d'une **situation de communication** fictive imposée par le sujet : un **dialogue** et une **réponse** de trois personnages au lion dans le cadre d'une fable.
3. **Mise en scène cohérente de ces trois personnages** (herbivores et domestiques dans une alliance contre nature) face au « fier » lion (sauvage et carnivore), respect du modèle littéraire de la fable et du conte, appui sur le corpus.
4. **Composition argumentative, narrative ou poétique**, qui obéit aux mêmes lois d'invention, de disposition et d'efficacité que d'autres écrits, et notamment ceux du corpus.
5. Logique bien conduite de « pastiche »\* de tel ou tel texte ou extrait de texte.

#### b. L'écriture du sujet d'invention : le « cahier des charges » pour ce sujet, écrire en vers / écrire en prose / Écrire une fable, une réponse à... : pourquoi et comment ?

Le premier critère d'évaluation est l'adaptation de la production écrite aux consignes du sujet : dialogue et réponse à..., le registre de langue est nécessairement soutenu, le destinataire universel. Nous pouvons les préciser ainsi en trois rubriques :

##### Une logique générique :

1. Forme d'apologue transposée, respect de l'horizon de vraisemblance créé par les animaux anthropomorphes de la fable. Aptitude à endosser « l'identité » blessée, menacée, fragile ou rusée de ces personnages animaux : n'oublions pas que c'est la chèvre, habile, qui a pris le cerf dans ses filets : saura-t-elle tendre un même piège au lion ?
2. Les thèmes de réflexion imposés sont ceux d'une fable à morales implicites : caractère contre nature d'une alliance, loi du plus fort exercée par le lion et arbitraire sans discussion d'un pseudo « partage ».

##### Un travail argumentatif :

3. Prise en compte et efficacité de la visée argumentative, ici un discours de réponse à la force arbitraire et à la menace, dénonciation d'une « société » et d'un contrat de dupes, par un fabuliste inventif. Visée du propos respectée : le genre de la fable et sa nature argumentative trop subtile passent par le récit et le dialogue, pour le moins déséquilibré : ni la génisse ni la chèvre ni la brebis n'ont la parole dans la fable, et encore moins le pouvoir, mais peut-être (à l'instar du cerf dans « Les obsèques de la lionne ») peuvent-elles créer une autre alliance, et user du pouvoir toujours grand du discours ?
4. Contre argumentation d'autant plus délicate que le lion n'argumente pas, voici néanmoins ses quatre « arguments », bien identifiés comme tous irrecevables du point de vue du droit et de la morale :
  - « Elle doit être à moi, dit-il, et la raison, / C'est que je m'appelle Lion : / A cela l'on n'a rien à dire.
  - La seconde, par droit, me doit échoir encor : / Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
  - Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
  - Si quelqu'une de vous touche à la quatrième / Je l'étranglerai tout d'abord. »
5. Usage de procédés rhétoriques aptes à persuader et/ou convaincre les lecteurs (exclamations, questions rhétoriques), et usage mesuré et pertinent de figures en fonction des buts recherchés. Force de la morale implicite et/ou explicite ainsi valorisée.

##### Une qualité d'écriture à rechercher :

6. Capacité de lecture : analyse et réutilisation pertinente des textes du corpus « en amont » (cf. question), travail de citation et de définition générique (la fable, l'apologue, le conte...) mené avec discernement. Bonne relecture et repérage dans les textes du corpus du vocabulaire, des expressions et des figures à utiliser, adapter ou détourner pour donner du relief et une couleur plus littéraire et ambitieuse à son propos.

7. Capacité d'écriture : la pertinence des ressources étant assurée, il faut aussi, *quantitativement*, trouver le bon équilibre entre densité laconique du propos et amplification des arguments. Réponses suffisamment développées (critère d'excellence).
8. Cohérence énonciative : personnes, disposition du dialogue, complémentarité des répliques des trois personnages, équilibre et progression du propos, unité et registre soutenu du lexique utilisé.
9. Si vous avez choisi le vers : maîtrise des rythmes et des rimes, jeux hétérométriques inspirés de La Fontaine, vers libre (possible) : pourquoi et comment ?

Dans la recherche du vers, on oublie parfois le sens :

Cela rime, certes / Comme le bel amour / Rime avec le pauvre tambour / Mais du sens, quelle perte !

Préférez donc la tranquillité paisible de la prose\* et l'étagement limpide des répliques des unes et de l'autre. : « ... Et le cruel répondit sans autre forme de procès ni de discours en les faisant aussitôt dépecer par sa cour ! »

Les assonances et les allitérations, l'harmonie rythmique seront tout autant présentes sans le risque d'une métrique approximative et surtout d'un sens appauvri.

« Tout ce qui est prose\* n'est point vers ». Une petite mise au point s'impose....

→ Cf. plus loin la fameuse scène du *Bourgeois gentilhomme*, chez Molière.

Pourquoi donc écrire en prose ? L'alexandrin est par exemple un art difficile, l'hétérométrie\* imitée de La Fontaine encore davantage. Le choix de la prose part d'un constat simple, que certaines copies ont malheureusement vérifié : l'obsession de la rime, comme nous vous l'avons rappelé plus haut, vous a conduit à oublier le sens, et à appauvrir le propos. A l'inverse, l'ambition des contenus, telle que vous la lirez dans l'exemple de référence, pouvait vous diriger vers un dialogue sensible et subtil, centré sur l'essentiel : dénonciation de l'arbitraire, de la force aveugle, choix de l'habileté et de la ruse, dynamique du dialogue à trois contre un, soumission feinte, propos peut-être vains et inutiles face à la force brutale et cruelle du carnivore. Bref s'agit-il d'être l'agneau, celui qui périt face au loup, quoique s'exprimant avec une rare courtoisie et des arguments pertinents, ou bien le cerf, celui qui triomphe dans les obsèques de la lionne grâce à la prosopopée ?



Parmi les réécritures possibles, susceptibles de vous faire progresser tout de suite, nous vous suggérons un petit exercice, une sorte d'échauffement comme l'on dit en athlétisme, ou au théâtre. Prenez le texte de La Fontaine, et les répliques du lion, pour les reformuler en prose. L'exercice vous permet de chercher quelques équivalences lexicales, d'éprouver le rythme de la phrase classique et de l'alexandrin, proche d'un rythme naturel de la langue, et de penser dans une autre langue que la vôtre.

Concepts utiles pour comprendre ce qui fait progresser un récit et les relations entre les personnages, qui vous serviront aussi pour l'objet d'étude « personnages de roman » :

#### **Forces agissantes :**

On appelle forces agissantes les personnages, les sentiments, ou les objets qui portent et font progresser l'action. Les personnages ne sont donc pas les seules forces agissantes d'un récit ; toutes sortes d'entités peuvent l'être aussi : des objets, des animaux (personnifiés ou non), des institutions (l'état, le roi, un prince), des sentiments (la jalousie, l'avarice, l'envie), des valeurs (une conception du Bien)... Cette notion part de la constatation que les situations d'un récit reposent sur un équilibre ou une tension entre plusieurs forces, et que le récit progresse au fil des actes et événements par modification de ces « rapports de forces ».

#### **Fiction / narration :**

**Fiction** : création de l'imagination ; ce qui est du domaine de l'imaginaire. (Larousse) Le domaine de la fiction est bien celui de l'invention, parfois à partir de faits réels et divers. La fiction et la logique de l'histoire racontée, imaginaire mais souvent vraisemblable, y compris dans le système anthropomorphe de représentation des animaux pour la fable, doivent être mises en relation avec la narration, c'est-à-dire **la façon dont on raconte** cette histoire. Les fables, les contes merveilleux et philosophiques appartiennent à la fiction, les nouvelles fantastiques tout autant, et le genre romanesque tout entier s'en nourrit à chaque instant !

**Narration** : c'est la façon de raconter une histoire, de conduire le récit. Bien lire un récit, une fable, un conte c'est donc non seulement suivre le fil de la fiction, d'une histoire, mais aussi et surtout, pour la question de corpus comme pour le commentaire, identifier le mode de narration en se demandant qui raconte (problème du narrateur, de la présence souvent active du fabuliste) et qui perçoit (problème du point de vue, de la focalisation), comment le récit est organisé : de manière linéaire (fil chronologique) ou avec des retours en arrière (flashback\* au cinéma ou analepse\* chez les certains savants), ou des projections vers l'avenir (prolepse). Il peut aussi y avoir des arrêts sur images\* : insertions descriptives (un paysage, un portrait), des accélérations (deux ans résumés en une seule phrase), des ellipses (un passage entier qui n'est pas raconté), ou de l'implicite : une morale sous entendue que le lecteur doit formuler. Dans beaucoup de récits, et dans la plupart des fables, les dialogues (directs, indirects, indirects libres, narrativisés ?) jouent un rôle essentiel.

→ Combien de procédés différents de narration sont-ils résumés dans cette définition ?

#### **c. Brèves de devoirs : formules justes et effets de style**

**1.** La chèvre commença : / « Sire, vous serez bien abvisé / De me laisser manger / Car ce magnifique gibier est tombé dans mon filet. » / La brebis continua : / « Bien entendu, mon Roi / Je viens de fort loin / Pour goûter ce grand festin / Laissez-moi seulement une fois / Participer à ce repas. » / La génisse s'offensa : / Si vous ne le faites pas / Un dieu vous le rendra / Sous forme de peste et le choléra / Et votre royaume dans le silence tombera. »

2. Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort, dites-vous. Que nenni, répondrai-je, dit la génisse, je suis plus imposante que vous, cher ami, et vous le savez bien. Un coup de sabot fait trembler la terre, je peux vous envoyer à l'autre bout du champ. Je fais partie des animaux puissants. Pourquoi croyez-vous que mon ami le bœuf tire la charrue ? Comme moi, il est très fort, preuve que je mérite cette part tout autant que vous.

3. « Voyons, vous ne pouvez nous menacer, réfléchissez : vous êtes seuls et nous sommes trois. S'il vous arrivait une subite envie d'égorger l'une de nous, les deux autres ne feront qu'une bouchée de vous. Et vous n'aurez plus rien, ni titre, ni fierté, ni viande », dit la chèvre. Et sa sœur la brebis renchérit : « vous n'êtes pas en position de décider quoi que ce soit, lion, baissez les armes, vous avez perdu ».

4. « Allez-vous tuer vos chasseurs ? / Et vous le feriez sans rancœur ? »

#### d. Deux exemples de copie

##### 1. Un corrigé en vers (professeur)

Source : [http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/francais-premiere/corpus-la-fontaine-diderot-rabah-belamri\\_1-frde42.html](http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/francais-premiere/corpus-la-fontaine-diderot-rabah-belamri_1-frde42.html)

<p>« Si quelqu'une de vous touche à la quatrième Je l'étranglerai tout d'abord. » La Chèvre, à ce discours d'une grande clarté, Fait prudemment quatre pas de côté Pour éviter du Lion quelque geste d'humeur Qui eût provoqué son malheur, Et puis, un peu tremblante, Elle risqua d'une voix chevrotante Un discours dans lequel elle voulait émettre Un avis adressé au Maître : « Sire, dit-elle, il est certain Que notre précieux butin Vous appartient de fait, Tant il est vrai que la Nature, Dans sa sagesse et sa droiture, Seigneur de ces lieux vous a fait. Daignez considérer toutefois, ô Lion, Que naguère nous nous étions Convenus de tout partager Tant le boire que le manger. Or, il me semble bien – mais je peux me tromper – Que du Cerf attrapé Vous ne nous laissez, j'ose dire, Que le glorieux souvenir. » Par ce discours, la Génisse enhardie Prit son courage à deux sabots et dit : « Seigneur Lion, oserais-je ajouter Que si vous pouvez goûter De ce fier cervidé la saveur sans pareille C'est bien à l'ingénieux appareil Élaboré par notre associée d'élite Qu'il vous faut en reconnaître le mérite ;</p>	<p>Sans ses talents de chasserresse, Vous verriez fondre votre graisse. » On n'avait pas entendu la Brebis ; celle-ci Prit alors la parole et s'exprima ainsi : « Vous avez, certes, tant de puissance à vous seul Que, d'un coup d'ongle négligent Vous pouvez envoyer tous vos gens Rougir tristement leurs linceuls ; Mais alors, ne vous étonnez pas – Si vous daignez ouïr mon avis – Que s'il n'y a plus personne en vie Il n'y en ait pas plus pour faire vos repas. Nous, les femelles que nous sommes, Disposons d'un bon lait qu'en somme Vous ne méprisez point, quand, repu d'une proie, Ou surpris par le froid, Vous aspirez à profiter De nos bontés. L'abus d'autorité n'est pas, Non plus que droit de vie ou de trépas Dans notre nature animale ; Si vous affamez vos sujets, Ils se nourriront d'un projet : Celui de vous faire du mal. »</p> <p>Cette adroite péroration Sembla faire entendre raison Au Seigneur de ces lieux, lequel dit, simplement : « Mes sœurs, ce que j'ai fait n'est ni brillant ni beau. »</p> <p>Lors, du Cerf, fort royalement, Il leur fit don de trois sabots.</p>
---	---

##### 2. Une copie de 1<sup>ère</sup> S en prose (merci à son auteur qui a bien voulu en faire la saisie pour le corrigé).

« Oh Sire ! Dit la Génisse, vous êtes le plus grand, le plus beau, le plus glorieux ! Il est donc tout à fait normal que la première part vous revienne, Majesté, vous êtes celui qui dirige et celui à qui revient donc le privilège de choisir pour votre repas, les bêtes trouvées sur votre territoire. Pour la seconde part, vous nous avez déjà montré votre force en accomplissant de nombreux exploits. Même si cette part avait été la mienne, je vous l'aurais volontiers laissée car vous êtes notre roi bien aimé et notre héros. Quant à la troisième part, il est indiscutable qu'elle vous revient de droit car vous êtes, sans aucun doute possible, le plus vaillant d'entre nous tous ! Vous nous avez démontré, lors de nombreux combats, votre puissance, votre agilité et votre dextérité alors que nous autres étions apeurés ; vous avez bravement vaincu nos ennemis. Sire ! Grand maître de tous les animaux et puissant souverain de ces terres, ne pourriez-vous pas laisser un morceau de cette quatrième part à votre plus fidèle serviteur ? » La Génisse s'approche ensuite du lion et lui parle à l'oreille : « De plus, Sire, j'ai entendu dire que la Chèvre et la Brebis complotaient contre votre grandeur ; on m'a dit qu'elles veulent se débarrasser de vous et qu'elles ont longuement hésité à vous apporter ce Cerf. »

La Génisse ayant fini son discours accusateur retourne à sa place et c'est au tour de la Brebis de s'avancer pour parler.

« Sire, il est inconcevable que quelqu'un vous demande de lui léguer une des parts de ce Cerf ; vous êtes notre maître, tout le monde vous craint, vos désirs sont des ordres et personne ne peut contredire vos idées. Vos griffes sont si tranchantes, vos pattes si puissantes, vos crocs si acérés que je n'oserai jamais, au grand jamais, tenter de vous subtiliser l'une des parts ou tenter de négocier avec vous. »

Et la Brebis apeurée se prosterne jusqu'au sol avant de rejoindre ses camarades, tête baissée.

C'est alors que vient le tour de la Chèvre ; elle s'avance et s'exclame d'une voix forte, qui se veut menaçante :

« Toi ! Le Lion, comment oses-tu faire valoir tes droits sur cette bête que j'ai moi-même capturée et que je mérite bien plus que toi ! Tu te glorifies de ta vaillance mais tu n'es même pas capable de te lever pour aller

chasser ; tu n'es même pas en mesure de subvenir à tes propres besoins vitaux. Tu as besoin de serviteurs pour te garder en vie. Tu affirmes que la première part te revient car tu t'appelles Lion, mais tu déshonores ce titre par ta conduite égoïste. Crois-tu pouvoir être le maître des animaux simplement parce que tu t'appelles Lion ? Tu ne mérites même pas d'avoir l'une de ces parts ; tu es un moins que rien, tu n'as fait aucun effort pour obtenir cette bête ! Si tu es aussi fort que tu le prétends, pourquoi ne vas-tu pas chasser toi-même ? Tu prétends être le plus fort, mais qui gravit les montagnes les plus escarpées, alors que tu ne quittes pas ce trône, passant ton temps à parler et t'engraisser de la nourriture qu'on t'apporte ?

Le plus vaillant, entendez-vous ? Il se prétend le plus vaillant ! Mais qu'as-tu fait Lion pour nous prouver ta vaillance, à part le fait d'exécuter des animaux qu'on apportait une fois de plus à tes pieds ?

Tu n'es pas ce que tu prétends être Lion ! Tu n'as le titre de Sire que grâce à ta force physique mais tu n'as pas la moitié des qualités que chacun de tes sujets possède. Le peuple se meurt, mais toi, tu fermes les yeux tant que tu peux manger et te remplir l'estomac !

Je sais le sort qui m'attend quand j'aurai fini mon discours, mais j'espère que j'aurai éveillé une envie de révolte chez mes camarades : combattez l'asservissement que cet usurpateur vous impose, combattez celui qui ne mérite pas d'être appelé Sire, combattez le Lion ! »

→ Cf. enfin dans les archives en ligne sur le site du lycée les corrigés des bacs blancs « argumentation », avec de superbes exemples !...

**2014.** Vous imaginez la suite du dialogue, en prose, entre Alceste et Philinte (texte 1). Alceste persiste dans sa vision de la société. Philinte, qui ne la partage pas, s'oppose à lui et développe la sienne. Vous veillerez à utiliser des procédés propres à l'argumentation et respecterez le niveau de langue des personnages.

**2013.** Deux personnes, dont vous préciserez l'identité dans un petit texte introducteur (un « chapeau »), confrontent leurs points de vue sur le besoin de modifier son apparence. Vous imaginez leur dialogue en exploitant les arguments fournis par le corpus, par vos lectures en classe de première ou de seconde et par votre point de vue personnel. Votre dialogue, correctement développé (au moins une page) sera écrit dans un registre de langue courant ou soutenu.

### e. Rappel de la définition officielle de l'écriture d'invention au baccalauréat

« L'écriture d'invention peut prendre des formes variées. Elle peut s'exercer dans un cadre argumentatif :

- article (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse...)
- lettre (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus, etc.) ;
- monologue délibératif ; dialogue (y compris théâtral) ; discours devant une assemblée ;
- récit à visée argumentative (fable, apologue...).

Mais, lorsqu'elle concerne le genre narratif, elle peut s'appuyer sur des consignes impliquant les transformations suivantes :

- des transpositions : changements de genre, de registre, ou de point de vue ;
- ou des amplifications : insertion d'une description ou d'un dialogue dans un récit, poursuite d'un texte, développement d'une ellipse narrative... »

## V. Corrigé du commentaire

### a. Critères d'évaluation

Trois critères principaux, l'intelligence du propos et l'effort d'écriture étant les premiers de tous :

Effort de composition (introduction, progression du propos) et pertinence du plan.

Attention précise portée au style, souci et précision des citations (la preuve par l'exemple).

Sensibilité et richesse personnelles qui s'expriment dans la réaction devant le texte.

**On peut les préciser ainsi :**

1. Effort de composition : introduction nette, plan, progression, liens explicites ou implicites faits entre les parties du commentaire.	2. Souci et précision de l'exemple, art des citations. La preuve par l'exemple est sans cesse apportée.	3. Attention précise portée au style, aux figures importantes et au détail de l'expression, « lecture de l'écriture ». Maîtrise d'un vocabulaire de l'analyse littéraire simple, mais précis et juste.
4. Sensibilité et richesse personnelles qui s'expriment dans la réaction devant le texte.	5. Syntaxe et orthographe : accords, accents, ponctuation suffisante et pertinente.	6. Netteté et pertinence d'une brève conclusion, effort de synthèse finale

### b. Les coulisses du commentaire...

Il est temps de revenir à notre texte initial en couleurs, à ses réseaux et à nos « chemins de citations ». En voici la légende :

<b>I. Les caractéristiques du conte [gras]</b> <b>1. Un récit d'allure légendaire [bleu gras]</b> <b>2. Un récit plaisant et bien mené [rouge gras]</b> <b>3. Un système d'oppositions simple [vert gras]</b>	<b>II. Les critiques indirectes de ce conte</b> <b>1. La satire du roi [surligné jaune]</b> <b>2. La satire du peuple [souligné]</b> <b>3. Le rôle de Jeha [encadré]</b>
--	---

C'est dans les lignes de force d'un texte ainsi visualisées : progression du récit, réseaux dominants et « champs lexicaux », que vous pouvez puiser les ressources nécessaires à l'élaboration d'un plan. Plusieurs choix sont possibles, mais le plan nait toujours du genre auquel appartient le texte (ici : le conte) et vous devez faire attention au fait que le repérage d'un champ lexical, pour prendre un des moyens les plus fréquemment utilisés, est d'abord **organisé, et jamais de l'ordre d'un constat sans suite**. Ce n'est pas seulement un montage linéaire de citations mais un jeu de références commentées. Il faut aussi que le relevé soit exhaustif \* (c'est-à-dire complet, rigoureux, précis), classé et accompagné des numéros de ligne.



→ Vous noterez avec beaucoup d'attention dans le corrigé qui suit comment cette préoccupation est constante, ou bien, parfois, comment elle pourrait être renforcée.

d. Nous allons procéder en deux temps pour que vous compreniez bien la nature de cet exercice difficile : d'abord un corrigé en ligne, travail de professeur qui situe bien les attentes, ensuite une copie authentique de la classe de 1<sup>ère</sup> S4, qui vous prouve que certains ont déjà des compétences de méthode et des connaissances bien mises en œuvre.

**1. Un commentaire [dans une vraie copie de baccalauréat, il est d'usage de ne pas insérer d'intertitres, ci-dessous en caractères gras pour souligner la progression et faciliter la lecture].**

Source : [http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/francais-premiere/corpus-la-fontaine-diderot-rabah-belamri\\_1-frde42.html](http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/francais-premiere/corpus-la-fontaine-diderot-rabah-belamri_1-frde42.html)

## **Introduction**

Le conte est un genre fort ancien, offrant à travers une histoire plaisante, leçon et matière à réflexion. Sa transmission orale a assuré sa grande popularité, dans toutes les sociétés et à toutes les époques, que l'on pense aux *Contes des mille et une nuits* ou aux *Contes* de Perrault. Dans son recueil *Mémoire en archipel*, l'auteur contemporain R. Belamri livre un « Conte arabe », raconté à ses enfants par la mère du narrateur. Ce conte rapporte les mésaventures engendrées par l'animal favori du roi, un éléphant, ravageant les terres des paysans. Seul Jeha tente un instant de faire valoir ses droits, mais la passivité du peuple terrifié le contraint à renoncer à toute revendication. L'apologue offre ainsi une réflexion sur l'autorité fondée, sur la force et sur la lâcheté. Comment ce bref récit offre-t-il une critique efficace de la tyrannie et de ses conséquences ? Nous verrons tout d'abord en quoi ce texte a bien les caractéristiques d'un conte. Nous étudierons ensuite les critiques formulées indirectement par ce conte.

### **I. Les caractéristiques du conte**

#### **1. Un récit d'allure légendaire**

Le « Conte arabe » de R. Belamri se présente d'emblée comme un récit enchâssé dans un récit cadre : des enfants demandent avec insistance à leur mère de leur raconter « l'histoire de l'éléphant du roi ». Ce récit cadre, extrêmement bref, présente un dialogue *in medias res* suivi d'une phrase de récit au passé, sans aucune contextualisation. On sait simplement que ce récit relève d'un souvenir d'enfance du narrateur. L'histoire racontée par la mère est elle aussi exposée de façon plutôt indéterminée, elle n'a pas véritablement de titre mais est simplement présentée par deux fois comme « l'histoire de l'éléphant du roi ». Cette transmission orale et le goût très vif des enfants à l'entendre rattachent nettement l'histoire à l'univers du conte. Le récit enchâssé lui-même confirme cette impression dès sa première phrase : « Il y avait un roi », qui n'est pas sans évoquer la fameuse formule initiale des contes : « Il était une fois. » L'absence de cadre spatio-temporel et de noms – hormis Jeha les personnages sont désignés sous les termes « un roi », « un gros éléphant » et « la population » – loin de rechercher un effet de réel, accentuent une certaine indétermination propre également au conte ou à la légende. Toutefois, l'adjectif « arabe » précisé dans le titre, le prénom Jeha et la présence de l'éléphant inscrivent le récit dans l'univers du conte oriental. Ainsi, par son mode de transmission et par son indétermination, le récit se présente de prime abord comme un conte, impression renforcée par la construction et la vivacité de ce texte bref.

#### **2. Un récit plaisant et bien mené**

Si le récit cadre est très rapide, l'histoire de l'éléphant du roi se caractérise elle aussi par sa brièveté et par un rythme allègre. Les différentes étapes de l'histoire s'enchaînent avec une grande vivacité. Le récit va d'emblée à l'essentiel et n'offre aucune description, il ne fournit par exemple aucun détail ni précision sur le cadre spatio-temporel ou sur les personnages. Les premières phrases, à l'imparfait d'arrière-plan puis à l'imparfait itératif – « l'éléphant allait partout », « la population se taisait » – retracent très rapidement la situation initiale. On peut d'ailleurs noter que ces phrases sont elles-mêmes assez courtes et cèdent vite la place au dialogue entre Jeha et ses compatriotes. Cette scène est initiée par une seule phrase mettant en scène l'apparition du personnage de Jeha, un paysan ruiné par l'éléphant et souhaitant présenter ses doléances au roi. Située après une ellipse à la fin de ce premier dialogue, la seconde scène s'ouvre sur l'apparition du roi et joue sur un effet d'attente amusant. Jeha répète trois fois la même phrase et s'interrompt au même instant, attendant le soutien de ses compatriotes. Cette structure répétitive fondée sur un rythme ternaire – un chiffre symbolique qui revient d'ailleurs fréquemment dans les contes – fait croître l'impatience du roi et la curiosité du lecteur. L'ultime réplique de Jeha, qui constitue une chute inattendue, en est alors d'autant mise en valeur. Le paysan fait l'éloge de l'éléphant et déclare même que la population souhaite en acheter d'autres. Ces propos très ironiques, qui viennent clore le récit sans commentaire du narrateur, concluent l'histoire de façon plaisante sur une amusante pirouette. Dans une logique typique du conte, la structure du récit joue donc sur la brièveté et la simplicité, en s'appuyant également sur un système d'oppositions.

#### **3. Un système d'oppositions simple**

Le récit, qui comporte très peu de personnages individualisés, ne s'attarde pas en descriptions ou en nuances et ne cherche aucun approfondissement psychologique des différents protagonistes. Il préfère recourir à des effets de contrastes simples, qui, tout en schématisant le récit à la manière d'un conte, permettent de caractériser efficacement les personnages. Ainsi, le peuple de paysans s'oppose nettement à l'animal favori du roi : « L'éléphant allait partout : traversant les champs et les jardins » alors que « la population se taisait, n'osant protester ». Le parallélisme des deux phrases, composées chacune d'une brève proposition principale à l'imparfait suivie d'un ou deux participes présente souligne l'opposition entre la liberté du pachyderme et la terreur de la population. L'apparition de Jeha repose elle aussi sur un nouveau contraste. Alors que le peuple reste indéterminé, son unique réplique au discours direct a pour sujet un terme collectif : « les gens », Jeha, lui, est nommé. En outre, le paysan prend la parole à plusieurs reprises dans le conte, il prononce six répliques, à la différence de ses compatriotes qui ne prennent la parole qu'une fois. Enfin, le roi, dernier personnage individualisé, est également décrit en opposition à l'ensemble de ses sujets. Alors que le monarque se tient en hauteur, « sur son balcon », le peuple, lui, se trouve « rassemblé à ses pieds ». Cette opposition spatiale, jouant sur le haut et le bas, souligne la toute-puissance du roi et sa supériorité sur son peuple terrorisé. Ces jeux de contrastes, fréquents dans les contes, mettent en valeur de manière simple le rôle des différents protagonistes et confèrent d'autant plus de force et d'évidence à la leçon qui peut se dégager de ce bref récit.

### **II. Les critiques indirectes de ce conte**

#### **1. La satire du roi**

Ce « Conte arabe », mettant en scène un roi, son éléphant et son peuple, offre évidemment une réflexion sur le pouvoir. Le personnage du roi, le dernier à apparaître dans le récit, fait l'objet de façon implicite de plusieurs critiques. Dès le début du conte, le narrateur suggère le caractère égoïste et inconscient de ce monarque assez caricatural. Celui-ci aime son éléphant

d'un amour injustifié, qui s'apparente à un caprice : on ne sait pourquoi « il l'aimait beaucoup », et favorise son animal plus que son peuple. Alors que le pachyderme est visiblement dangereux, comme le montre la juxtaposition des deux participes présents : « traversant les champs et les jardins, causant [...] des dégâts considérables », le roi ne voit absolument pas la menace qu'il représente pour sa population. Pourtant, Jeha l'annonce clairement au futur simple, comme une vérité inéluctable si la bête reste en liberté : « nous finirons par mourir de faim ». Par ailleurs, le narrateur souligne le caractère tyrannique du pouvoir du roi. Sa domination sur son peuple, déjà suggérée symboliquement par leur situation spatiale, apparaît clairement dans les propos qu'il adresse à Jeha. Ses répliques sont constituées de questions et d'impératifs comme « parle donc Jeha ! » ou « veux-tu bien parler ! », qui indiquent que le roi se fait de plus en plus menaçant vis-à-vis de son sujet et qu'il n'y a pas de véritable dialogue possible avec lui. Le roi semble ici véritablement incarner la « loi du plus fort ». La critique indirecte de ce pouvoir tyrannique et inconséquent est encore accentuée par l'attitude du peuple lui-même.

## 2. La satire du peuple

Les sujets du roi se caractérisent en tout premier lieu par leur terreur face au pouvoir. Le champ lexical de la peur, avec des termes comme « craintifs », « peur » qui est répété à trois reprises ou « osant », est presque toujours associé à l'évocation du peuple. Par ailleurs, celui-ci est systématiquement désigné par des termes collectifs, singuliers ou pluriels. Hormis Jeha, aucun individu ne se signale parmi « la population », « les gens » ou « le peuple ». Cette caractéristique peut révéler implicitement la peur de ces paysans de se singulariser face à leur roi. Le pouvoir tyrannique du monarque a pour première conséquence la lâcheté de ses sujets. En effet, lorsque le peuple est « rassemblé [pour] présenter ses doléances » au roi dans une sorte de « cérémonie » qui semble pourtant rituelle, il s'avère incapable de proférer la moindre parole. Déjà, lors du dialogue avec Jeha, le peuple n'avait prononcé qu'une réplique. Mais devant le roi, il demeure « muet ». Au lieu d'être complétées par la phrase qui devait être prononcée par tous : « nous fait du mal », les répliques de Jeha restent par trois fois en suspens et sont suivies d'un très bref récit qui souligne le mutisme du peuple. L'explication en est donnée clairement par deux propositions l'une à la suite de l'autre, rendant le rapport logique de cause à conséquence pourtant implicite et évident : « Le peuple refusait de parler. Le peuple avait peur de son roi. » Le peuple se révèle donc incapable de réagir, de se rebeller face à la tyrannie, mais préfère se réfugier lâchement dans l'anonymat, la passivité et le silence malgré les efforts de l'un des leurs.

## 3. Le rôle de Jeha

Jeha est le seul paysan qui se distingue de l'ensemble de la population. Il tente de faire réagir ses compatriotes et c'est lui qui, par sa singularité et sa force d'opposition, permet de mettre en évidence la satire du roi comme du peuple. Le paysan semble être le seul à avoir conscience de la force collective que peut représenter le peuple. Il exhorte les autres à se rebeller, en utilisant par exemple des impératifs comme « soyons » et « allons ». En faisant appel à leur fraternité, comme le souligne l'apostrophe « mes frères » mais aussi la répétition de « nous », de « tous » et l'expression « à l'unisson », Jeha non seulement évoque le pouvoir que peut avoir le peuple qui agit ensemble, mais suggère également *a contrario* le manque de solidarité de ce même peuple tenu par la peur. L'attitude de Jeha est donc exemplaire et devrait servir de modèle. Cependant, son courage ne va pas jusqu'à l'imprudence. Si par trois fois il laisse une chance à ses compatriotes de se soulever, il finit par renoncer et par leur donner une bonne leçon. Sa dernière réplique, inattendue et ironique, apparaît à la fois comme une flatterie pour le roi et une punition pour le peuple. Si la flatterie est perçue comme un comportement condamnable, fatalement induit par la tyrannie exercée par le roi, elle prête ici surtout à rire, car Jeha semble se moquer de ses « frères ». Dans une gradation comique, Jeha fait l'éloge de l'éléphant, en réclame d'autres et annonce finalement que le peuple va « participer à leur achat ». Cette « punition » infligée au peuple est peut-être aussi une provocation pour l'inciter à réagir enfin, l'absence de récit ou de commentaire du narrateur à la suite de cette déclaration laissant le lecteur libre d'imaginer cette réaction.

## Conclusion

Ce texte très bref dénonce de façon plaisante et efficace les méfaits d'un pouvoir autoritaire et inconséquent. S'il est exempt de toute leçon trop explicite, le récit, s'achevant par une chute ironique et amusante, stimule la réflexion du lecteur et lui présente une critique indirecte vive et pertinente du roi comme du peuple, en offrant une nouvelle variation sur le thème de « la raison du plus fort ». Par son cadre exotique et en même temps très indéterminé, le conte peut en tout cas séduire le lecteur tout en lui suggérant que ces critiques, aisément transposables, valent en tout temps et en tout lieu. En outre, alors que les essais s'adressent évidemment à un public adulte, le conte, comme la fable, a ce dernier avantage de pouvoir s'adresser et plaire à tout public, quel que soit son âge. Le narrateur met d'ailleurs lui-même en scène le succès de ce « Conte arabe » auprès de l'enfant qu'il fut.

## Exemple 2 : une copie d'élève de 1<sup>ère</sup> S pour une relecture critique

- Constate-t-on une logique de plan pertinente suffisamment soulignée ?
- Le texte est-il cité avec rigueur ?
- Le genre du conte est-il analysé ?

Nous allons étudier le texte *Conte arabe* de Rabah Belamri paru en 1990. Dans ce récit, Rabah Belamri nous offre sa vision de l'homme à travers l'histoire d'un roi dominant, de son éléphant saccageur et de son peuple dominé. Il est intéressant de l'étudier puisque cet apologue utilise différents moyens d'agir sur l'esprit du lecteur, moyens qui ont été utilisés avant lui par de grands maîtres dans ce domaine comme La Fontaine. Ce texte datant de 1990 prouve l'universalité de cette réflexion. Nous parlerons en premier lieu de l'oppression du peuple par un roi terrorisant, de sa peur, de sa détresse puis des conséquences de cette terreur. En second lieu nous réfléchirons sur la morale de ce conte, le message adressé au lecteur et enfin nous nous demanderons si le conte est un moyen efficace de convaincre et de persuader.

Tout au long de ce conte, Rabah Belamri nous dépeint un peuple terrorisé : « la population se taisait, n'osant protester », ligne 9, « Par peur de le contrarier », ligne 8, « qui d'entre nous sera assez fou pour s'adresser au roi », ligne 13. « les gens craintifs », ligne 13, « vous avez peur », ligne 15, « encourir la colère du roi, nous la subissons tous », ligne 17, « ses compagnons, qui, tête basse », ligne 24-25, « le peuple refusait de parler, le peuple avait peur de son roi », ligne 29. Avec tous ces extraits, nous pouvons aisément comprendre le degré de peur du peuple. Le champ lexical de la peur est massif, il permet un appel aux sentiments. L'auteur utilise la persuasion, manière très habile de nous faire compatir et de nous faire pencher du côté du peuple. N'oublions pas que ce conte est lu à des enfants et on devine la participation de ses enfants à cette crainte. Cette terreur vivante est une force agissante majeure du récit : elle choque les habitants, les empêche de protester près du souverain.

La détresse du peuple est elle aussi mise en valeur dès le début de ce conte : « il y avait un roi qui possédait un gros éléphant », ligne 6, « l'éléphant allait partout traversant les champs et les gradins », ligne 7, « causant sur son passage des

dégâts considérables », ligne 7-8, « saccage de son champ de blé », ligne 9, « il nous ruinera », ligne 12, « nous finirons par mourir de faim », ligne 12 : la gradation est ascendante. L'auteur mise une nouvelle fois sur nos sentiments. Ici le peuple est associé aux images de dévastation et de ruine à cause d'un éléphant appartenant au roi. Cette image de l'éléphant en liberté et nuisible pourrait symboliser les caprices du roi s'autorisant les plaisirs même si cela porte atteinte à sa population. Avant même d'avoir pu entendre le roi parler ou d'en avoir une brève description, nous sommes déjà du côté du peuple. C'est là que nous pouvons constater l'habileté de l'auteur à persuader. La détresse du peuple combinée à la peur engendrera la situation finale dont nous devinons déjà la gravité.

Un homme, Jeha, va utiliser la conviction et le raisonnement pour faire cesser cette situation. C'est fort de sa rhétorique qu'il va tenter de convaincre le peuple de s'unir pour protester : « soyons courageux », ligne 11, puis il démontrera comment protester ensemble sans qu'un homme n'en souffre plus qu'un autre : « puisque », ligne 15, « je parlerai le premier », « je dirai » et « vous à l'unisson poursuivrez », « ainsi nous subirons tous ». Cette déduction et cette logique fortement soulignée de raisonnement met en avant des valeurs d'union du peuple, montrant que cette rhétorique pourrait être une arme puissante pour qui sait la manier. Malheureusement la peur va l'emporter : « le peuple demeura muet », ligne 21, puis « ses compagnons semblaient avoir perdu l'usage de la parole », ligne 25, et « le peuple refusait de parler », ligne 29. Cette terreur mènera le peuple à sa perte puisque celui-ci se retrouve avec une dizaine d'éléphants et se verra contraint de les payer. L'ironie de la phrase « ça égaiera notre pays et nos existences » montre l'amertume, l'habileté et la terrible leçon de Jeha.

Ce texte nous propose deux morales. Selon moi la première et la plus évidente est que la loi du plus fort est injuste et conduit à la perte les plus faibles. Le peuple mené à la ruine par l'animal du roi en est un très bel exemple. La seconde est que si les hommes ne s'unissent pas cela ne les conduira qu'à leur perte. Jeha, abandonné de tous : « le peuple refusait de parler », ligne 29, se voit contraint de mentir pour sauver sa peau et ainsi aggraver sa situation : « nous souhaitons avoir d'autres éléphants », ligne 32. L'union est la seule solution pour renverser la loi du plus fort, cette loi étant injuste et arbitraire selon Rabah Belamri. C'est le message qu'il souhaite sûrement transmettre au lecteur.

Par cette histoire imaginaire Rabah Belamri nous montre que la loi du plus fort reste d'actualité : en effet ce sujet a déjà été traité 300 ans auparavant, par exemple chez La Fontaine. Il voulait peut-être nous montrer que peu importe les âges et les siècles, l'injustice et la cruauté seront toujours présentes et, si nous ne réagissons pas, cela pourrait empirer comme dans ce conte. L'union reste le maître mot de l'histoire, les habitants doivent s'entraider : c'est par le conte que Rabah Belamri a souhaité faire passer son message. Reste à savoir si ce moyen est le plus efficace.

Plusieurs points de vue diffèrent en ce qui concerne les moyens de faire passer des messages. Avec ce conte Rabah Belamri allie avec beaucoup d'habileté la conviction et la persuasion : « puisque », ligne 15, « je dirais ainsi », ligne... : à ce raisonnement et cette logique soulignée il ajoute la persuasion : « ils finiront par mourir de faim », « les gens craintifs », « le peuple avait peur de son roi ». En même temps qu'il insiste sur la peur et la lâcheté, il nous touche et nous émeut par cette évocation. L'ironie est elle aussi utilisée : « ça égaiera notre pays et nos existences ». Tous ces procédés réussissent à nous faire réfléchir sur les morales. Le conte est ainsi un moyen efficace pour argumenter : que la morale soit ici sous-entendue et suggérée n'en fait pas un moyen moins fort pour autant. Même si un enfant ne la comprend pas, il la comprendra plus tard et se sera déjà familiarisé avec ce type d'écriture comme l'illustre la phrase : « vous la connaissez déjà » en l'amorce du récit. Celui-ci est donc mis en abyme et cela nous rappelle bien qu'il est fait pour des enfants, et souvent lu par des adultes !

Pour conclure, le conte arabe de Rabah Belamri suggère des réflexions sur la nécessité de l'union, la loi du plus fort qu'il faut contester, la justice ou encore la cruauté. Il utilise pour ce faire différents moyens : la conviction, la persuasion, la logique, la raison, la déduction, l'ironie, la compassion. Il nous touche, nous émeut, nous fait réfléchir, nous apprend, et nous divertit. La morale n'est pas sous la forme d'une vérité nue qui apporterait l'ennui : elle est ouverte par des récits c'est là que réside tout l'art du conteur.

## VI. Corrigé de la dissertation :

**La littérature et les arts peuvent-ils être une arme de dénonciation ? Vous appuierez votre développement sur les textes du corpus, sur les œuvres artistiques et les textes étudiés pendant l'année, ainsi que sur votre culture personnelle.**

**a. Trois critères principaux d'évaluation** (l'intelligence du propos et l'effort d'écriture étant les premiers de tous) :

- Une analyse bien centrée sur la commande du sujet et une problématique à partir de ses mots clés.
- Une évaluation correcte de la complexité de la notion « d'arme de dénonciation » à partir d'exemples pertinents (et pas seulement ceux du corpus)
- Une composition claire...



Pour problématiser et élaborer un plan de dissertation, quel que soit le sujet, et la méthode est sans doute adaptable à d'autres domaines, on pourra se poser trois questions :

**Nature ?** Quel sens ont les mots clés du sujet, comment peut-on les définir ?

**Portée ?** Comment montrer la richesse de la question posée, dans des situations les plus variées possibles ?

**Limites ?** D'autres points de vue sont-ils possibles, plus critiques, plus ouverts, ou contradictoires ?

Précisons bien qu'il ne s'agit là que d'un procédé mnémotechnique, une astuce pour débloquer la réflexion mais pas un contenu, encore moins un « plan » à afficher.

## b. Un plan très détaillé

=>Problématique : interroger l'efficacité de l'art pour dénoncer :

Dans quelle mesure les arts et la littérature sont-ils efficaces pour dénoncer ?

Qu'est-ce qui fait l'efficacité de la littérature et des arts lorsqu'il s'agit de dénoncer ?

### **I. Défense de la thèse : la littérature et les arts peuvent être une arme de dénonciation**

= définir cette « arme » pour montrer la visée dénonciatrice de l'art

1) Dénoncer avec l'argumentation directe : transmettre directement des connaissances, des opinions en faisant appel à la raison du lecteur

Ex : Texte 3 = *L'Encyclopédie* des Lumières fait le tour des connaissances du XVIII<sup>e</sup> siècle avec des articles explicites sur les opinions de l'auteur : dans son article *Autorité politique*, Diderot critique le pouvoir lorsqu'il repose sur la force, en construisant une démonstration rigoureuse de sa thèse énoncée au début de l'article.

Ex : tableau *Explosion* de George Grosz (manuel p. 60) pour dénoncer la violence des combats et l'horreur de la guerre qui touche les civils, en 1917, avec le choix de la couleur rouge sang, l'absence de perspective et la difficulté pour le spectateur de comprendre au premier regard ce qu'il voit.

=> essais, articles, œuvres picturales transmettent le point de vue de leur auteur, avec une visée argumentative qui cherche à convaincre le récepteur de l'œuvre : il s'agit de le faire réfléchir pour obtenir son adhésion. Tel est bien l'objectif de l'art engagé.

2) S'engager directement pour une cause : prendre part à un débat ou prendre position dans une situation politique particulière, sachant que la renommée de l'artiste donne du poids à son engagement.

Ex : Le *discours à l'Assemblée* de V. Hugo contre la misère du peuple : l'écrivain qui est aussi homme politique s'engage par son discours, auquel font écho ses romans comme *Les Misérables* ou sa poésie qui dénonce la misère des enfants.

Ex : l'article de presse de Maupassant, publié dans *Gil Blas* : l'écrivain entre en polémique suite aux propos d'un stratège prussien pour dénoncer l'absurdité de la guerre, et il contre-argumente en reprenant chaque idée avancée par de Moltke, de manière à décrédibiliser son raisonnement guerrier.

OU l'article *J'accuse* de Zola publié dans le journal *L'Aurore* au moment de l'affaire Dreyfus, quand l'écrivain prend la défense du capitaine juif contre ceux qui l'accusent d'espionnage : "La vérité, je la dirais, car j'ai promis de la dire si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière"

=>l'écrivain engagé double souvent son œuvre artistique de prises de position directes dans l'actualité de son époque. Si l'argumentation directe nomme les faits et atrocités à dénoncer avec réalisme, la fiction littéraire permet aussi cette dénonciation de manière moins frontale.

3) Dénoncer de manière indirecte : le message emprunte le détour de la fiction pour que le lecteur le devine, derrière une histoire plaisante

Ex : Texte 1= le conte de Rabah Belamri : Jeha illustre le comportement des hommes lorsque le pouvoir repose sur la crainte, alors les bonnes résolutions communes s'évanouissent et le porte-parole qui ne se sent pas soutenu flatte le souverain ! Ce qui est aussi le principe des fables de La Fontaine et des contes de Perrault au XVII<sup>e</sup> s, qui cherchent à instruire de manière plaisante, ou des contes philosophiques de Voltaire au XVIII<sup>e</sup> s.

Ex : le film *Le Dictateur* de Charlie Chaplin, qui tourne en dérision Hitler en pleine 2<sup>e</sup>me GM : le comique cache un discours des plus sérieux.

=>or tout détour est assorti du risque de ne pas trouver le bon chemin, ainsi l'efficacité de l'œuvre d'art pour dénoncer un fait de société rencontre des limites.

### **II. Antithèse : mais le pouvoir de dénonciation des genres artistiques trouve ses limites**

=cerner les raisons qui mènent à l'échec d'une dénonciation par les arts

1) Les œuvres peuvent être mal comprises ou mal interprétées par le lecteur/spectateur, ce qui fait échouer la transmission du message engagé

Ex: texte 2 = la fable de La Fontaine peut être lue au premier degré et cantonnée à sa dimension ludique de récit enfantin mettant en scène des animaux, d'autant que dans ce poème, la moralité est implicite et ne se trouve pas énoncée de manière à guider l'interprétation que le lecteur doit faire de l'anecdote.

Ex : *De l'esprit des lois*, où Montesquieu utilise l'ironie pour dénoncer la traite des nègres, sous couvert d'un texte qui semble la légitimer. C'est qu'au XVIII<sup>e</sup> s, les auteurs s'adressent à un public lettré habitué au second degré, et à lire entre les lignes...

=>l'efficacité de la dénonciation dépend alors de la culture de ceux à qui elle est adressée, ce qui constitue la première limite.

2) Les auteurs s'exposent à la censure exercée par le pouvoir

Ex : Voltaire est obligé de publier ses contes philosophiques à Amsterdam, sans nom d'auteur, et avec des précautions comme l'ouverture de *Candide* qui stipule que le récit a été trouvé sur un Allemand décédé, et ensuite traduit.

Ex : le contexte de publication de *L'Encyclopédie* d'où est extrait le texte 3 : la censure qui persécute les auteurs et les imprimeurs, qui fait saisir les livres publiés, augmente le coût de publication et fait que cette œuvre monumentale a tant de mal à aboutir.

=>nombre de photographes, artistes, musiciens, chanteurs sont actuellement persécutés ou interdits dans des pays où ne triomphe pas la liberté d'expression.

3) La littérature engagée en perte de vitesse = marchandisation du livre comme objet de divertissement éphémère, avec des campagnes de lancement et de publicité d'auteurs par des maisons d'éditions détenues par de grands groupes financiers où les chiffres priment sur le message.

Ex : mode des séries liées à la *fantasy* ou des auteurs « en tête de gondole »

=>évolution du public et des media : littérature plus facilement accessible d'une part car tout le monde sait lire, d'autre part car le coût du livre est moindre. Cependant elle n'est pas le premier outil de dénonciation qui vient à l'esprit de nos jours, et encore moins l'œuvre d'art malgré le nombre de musées et d'expositions.

### **III. Les arts et la littérature ont d'autres fonctions que la dénonciation**

=décliner les autres usages de l'art lorsqu'il n'est pas engagé

1) La volonté de distraire le lecteur lorsque le livre emporte son lecteur dans un autre univers ou le tient en haleine tout au long d'une enquête

Ex : roman d'aventure comme *L'île au trésor* de Stevenson où le lecteur est captivé par les péripéties et les rebondissements de l'intrigue

Ex : roman policier avec Thorarinsson où l'expérience de lecture amène le lecteur à s'identifier à un ou plusieurs personnages =>l'expérience de lecture est alors liée au plaisir de lire, d'être emporté par une histoire en adhérant à la fiction romanesque

2) La volonté d'exprimer ses sentiments et de les transmettre par l'art : dimension lyrique

Ex : poème de V Hugo « Demain dès l'aube » où il s'adresse à sa fille Léopoldine, noyée lors d'une promenade en barque, pour exprimer son chagrin, faisant une description de la nature déserte qui correspond à son sentiment de solitude.

Ex : poème de Lamartine « Lac » où le poète se remémore un épisode partagée avec la femme aimée et disparue tandis qu'il décrit le paysage, celui-ci portant l'empreinte des états d'âme du poète romantique.

=> la littérature est alors expression personnelle d'une expérience intime que l'auteur partage avec son lecteur

3) La volonté d'atteindre le Beau, la perfection par l'art : dimension esthétique

Ex : la série des *Nymphéas* de Claude Monet où le peintre impressionniste capte la lumière, et ne cherche pas à représenter le réel mais la sensation.

Ex : les poètes du Parnasse comme Théophile Gautier où l'écrivain cisèle la langue et le vers pour obtenir un poème qui ne vise qu'à faire œuvre d'art, toute à sa dimension esthétique.

**Conclusion** : La littérature et les arts ont eu leur heure de gloire pour ce qui est d'être une arme de dénonciation efficace, mais il existe de nouveaux moyens de communication pour atteindre un plus large public : après les media traditionnels, voici internet et les réseaux sociaux => rapidité, réactivité, échanges planétaires, difficulté à contrôler les échanges... Alors ne pas cantonner les arts à une seule fonction d'arme de dénonciation mais les envisager dans toutes leurs dimensions : engagée, ludique/divertissante, lyrique, esthétique...

**c. Un exemple de copie (1<sup>ère</sup> S) pour examen critique avec quelques allongails\* [ci-dessous entre crochets : vous en interrogerez la nature, et en suggèrerez d'autres].**

\* **Allongail** : Montaigne utilisa ce mot dans *Les Essais*, successivement parus en 1581, puis en 1588 dans une version augmentée (allongée donc), puis en 1595 après sa mort à partir des annotations qu'il avait faites à son exemplaire de travail. « Laisse Lecteur courir encore ce coup d'essai, et ce troisiemes allongail, du reste des pieces de ma peinture. J'adjouste, mais je ne corrige pas. [...] *Essais, livre III, chap. IX, "De la vanité"* ».

Dans la société actuelle comme dans celles du passé, il y a eu des choses, [des injustices, des scandales, des violences ou des actes barbares] à dénoncer. Nous avons pu le voir encore récemment lors de cette attaque contre la liberté d'expression dans les locaux de *Charlie hebdo*, mais contre cela il ne faut pas se laisser faire et c'est pour cela qu'on peut se demander si la littérature et les arts peuvent être une arme de dénonciation. Nous savons déjà que la réponse ne va pas être toute blanche ou toute noire, c'est pour cette raison que nous allons dans un premier temps [bien mesurer la nécessité et la portée dénonciatrice des œuvres littéraires et artistiques, avant de réfléchir sur leurs limites].

Comment parler d'argumentation sans parler de La Fontaine, maître incontesté de la fable ? La fable est un genre de récit qui argumente sur la question de l'homme en mettant en scène des animaux anthropomorphes représentant un caractère, [un défaut, une qualité universelle]. Alors quoi de mieux que les fables pour dénoncer les vices de notre société ? Par exemple, dans « Les animaux malades de la peste », la morale de l'histoire est « Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. », nous pouvons ici voir un point commun avec « La génisse, la chèvre et la brebis en société avec le Lion » : là aussi il nous est expliqué que peu importe la situation, le plus fort arrivera à son but et imposera sa volonté [ou la nécessité de son appétit carnivore, l'arbitraire de son désir, la cruauté de ses pulsions]. Nous pouvons aussi prendre l'exemple de la fable « Le Loup et le chien » : le loup affamé discute avec un chien bien nourri et le chien lui explique que s'il veut être nourri il n'a qu'à le rejoindre, lui et le berger. Le loup refuse car il préfère sa liberté. Avec cette fable nous pouvons nous demander quel prix a la liberté. Pour ma part « Le pouvoir des fables » est le texte de ce genre qui nous fait comprendre le vrai pouvoir de la littérature car il est question ici d'un orateur grec qui arrive à se faire écouter de son auditoire seulement par le biais de la fable. Et c'est là que nous comprenons son importance car toutes ces morales citées auparavant seront mieux retenues et plus appréciées dans une fable qu'une pure leçon, qui risque bien de ne pas être entendue.

Nous pouvons aussi prendre comme exemple la caricature. Cité auparavant, *Charlie hebdo* est lui aussi un grand représentant de cette forme d'art. Les caricatures sont des œuvres satiriques, c'est-à-dire qu'elles dénoncent la société [en grossissant certains traits]. Nous avons pu voir en lisant *Charlie hebdo* ou *Le Canard enchaîné* (autre journal satirique) beaucoup de caricatures sur la politique, la religion, les excès, les ridicules ou les travers des uns ou des autres. C'est donc un genre qui sert exclusivement à être une arme de dénonciation.

Mais la fable et la caricature ne sont pas les deux seuls genres qui dénoncent : le théâtre aussi. Nous avons l'exemple de *La Controverse de Valladolid*. Comme son nom l'indique cette controverse est un débat entre deux personnes, plusieurs opinions sont échangées dans cette pièce. L'histoire se passe au XVI<sup>e</sup> siècle, peu après la découverte de l'Amérique. Le débat oppose Sepulveda, un « homme de cabinet » froid et halluciné, qui est certain que Dieu a créé les Indiens pour être esclaves, à Las Casas, un homme qui a passé plusieurs années en Amérique, qui a l'air bon et qui est un fervent défenseur des Indiens. Nous pouvons remarquer une différence flagrante entre les deux hommes. Cette différence peut s'expliquer par le fait que l'auteur, Jean-Claude Carrière, a écrit ceci au XX<sup>e</sup> siècle et fort heureusement les esprits ont changé. Il a donc écrit cette pièce en étant lui-même du côté de Las Casas et c'est ici que nous pouvons voir qu'elle est une arme de dénonciation. Avec la personne de Sepulveda, ou avec des scènes presque choquantes et notamment une « expérience » faite sur les Indiens dont on menace l'enfant, nous pouvons voir une argumentation contre le racisme, une défense de l'humanité des Indiens, une preuve, c'est le sujet du débat, qu'ils ont une âme.

Mais certaines personnes ne partagent pas le même avis que La Fontaine, par exemple sur le pouvoir des fables. C'est le cas de Rousseau qui dans son roman pédagogique *Émile ou de l'éducation* explique qu'il n'est pas un grand défenseur des fables. Il pense qu'elles n'ont pas un très grand pouvoir car pour lui la vérité ne doit pas être cachée ou voilée et encore moins pour les enfants, car elle pourrait être mal comprise, voire pas comprise du tout. Il va même jusqu'à dire qu'elles pourraient parfois être dangereuses si elles sont mal comprises. C'est pour cela que pour lui elles n'ont pas leur place dans l'éducation. Et par conséquent peuvent-elles servir d'armes de dénonciation ? Toujours en suivant la logique de Rousseau nous pourrions nous demander si cela s'applique à d'autres textes. Par exemple le texte de Montesquieu « L'esclavage des nègres » pourrait être mal interprété par certaines personnes. Rappelons que ce texte est un texte ironique qui dénonce clairement l'esclavage. Montesquieu dit au début du texte que « s'il avait » à prendre parti des esclavagistes, il « dirait »... puis vient une série d'« arguments » disparates ou irrecevables que Montesquieu lui-même ne pense pas. Mais l'ironie est un art très subtil et

parfois difficile à cerner. C'est donc évident que certaines personnes ne la comprennent pas et dans ce cas ils passent à côté de tout l'intérêt du texte et certains peuvent même se servir de ce texte pour défendre le point de vue adverse à Montesquieu. Dans cette situation ce n'est pas une arme de dénonciation ou c'est une arme qui se retourne contre celui qu'il a utilisé.

Nous avons enfin des exemples historiques prouvant que la littérature et l'art en général ne sont pas une arme suffisante à la dénonciation. En effet, comme La Fontaine nous l'apprend avec sa fable « Le loup et l'agneau », rien ne sert d'argumenter avec le plus fort et bien souvent le plus fort, c'est la mauvaise personne. Nous pouvons prendre comme exemple, malheureusement inévitable, la seconde guerre mondiale et le régime nazi qui avait compris la puissance de dénonciation de la littérature. Pour remédier à cela, il interdisait l'art, par exemple les tableaux d'Otto Dix. Ce régime brûlait même les livres. Bien avant, lors de la publication de l'encyclopédie, des auteurs comme Diderot écrivaient des textes politiquement engagés, comme l'article sur l'autorité politique que nous avons lu dans le corpus, et nous savons malheureusement que ces articles étaient souvent censurés par la monarchie. Diderot, d'Alembert et les autres ont dû lutter très longtemps pour pouvoir publier cette œuvre monumentale. C'est là que nous voyons que les limites de la littérature et des arts pour servir la dénonciation sont malheureusement évidentes.

Nous avons donc pu voir à travers cette réflexion que la littérature et les arts étaient une très bonne arme de dénonciation, d'une grande efficacité sensible mais nous avons aussi vu que parfois elle est mal utilisée ou pas suffisante. Mais lorsque Rousseau écrit la fiction *Émile ou de l'éducation*, n'utilise-t-il pas la littérature pour faire passer ses opinions et pour dénoncer La Fontaine ? Quand Hitler a brûlé tous les livres, n'est-ce pas parce qu'il avait compris leur puissance ? Et quand nous lisons, en ce tragique mois de novembre, l'article fanatisme du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, ne résonne-t-il pas avec une cruelle et lumineuse lucidité ?

## VI. Autour du sujet

### 1. Questions fréquemment posées : bilan de sept bacs blancs et perspectives pour le prochain.

Vous lirez dans le tiré à part en ligne sur le site du lycée, toutes les questions que les six derniers corrigés de bac blanc ont fait émerger. En voici un florilège.

#### La question de corpus.

*Comment préparer la question de corpus ?*

Elle doit nécessairement prendre en compte l'ensemble des documents, n'en oublier aucun, les comparer.

La dynamique points communs / différences, ne peut à elle seule tenir lieu de plan. Elle est parfois tout de même être un bon moyen d'avancer assez vite dans la réflexion.

*Pourquoi faut-il citer les textes à l'appui de vos réponses ?*

Il s'agit en quelque sorte d'une double preuve : vous avez attentivement lu les textes et avez su en dégager l'essentiel, et votre analyse est pertinente précisément parce que ces éléments-là ont été repérés. Ne pas citer équivaut à tenir un discours abstrait, généralisant, loin des textes. Vous lirez dans la copie de référence les éléments en italiques dans la réponse à la question.

*Existe-t-il un lien entre les questions et les sujets d'écriture qui suivent ?*

C'est souhaitable, et les meilleurs sujets préparent les sujets d'écriture par un travail de recherche préalable judicieux. Il peut être quasi explicite, et il peut arriver que la question de corpus vous suggère un axe d'étude pour le commentaire, une problématique pour le sujet de dissertation, comme ici à travers la réflexion sur les formes d'argumentation (et leur efficacité). Ce lien doit être construit, par exemple l'écriture d'invention réutilisera l'analyse des procédés repérés en comparant les textes (...) et en fera une adaptation pour nourrir la langue, le récit, le dialogue ou l'argumentaire.

#### La dissertation

*Que doit-on trouver dans l'introduction d'une dissertation ?*

Le sujet est situé dans son contexte [étape 1], la question ou la citation est rappelée ou expliquée [étape 2]. Vous énoncez clairement une problématique, c'est-à-dire un faisceau de questions qui montre l'importance de la question posée [étape 3] et vous annoncez clairement le plan que vous allez suivre [étape 4].

*Quelle longueur doit faire une dissertation ?*

Ce n'est pas, dans l'absolu, une affaire de longueur. Ce nonobstant, pour reprendre une critique faite à une copie : « votre propos est trop court pour avoir eu le temps de devenir intelligent », vous considérez qu'en deçà de deux pages d'écriture, les exigences de développement d'une pensée organisée ne peuvent pas être satisfaites.

*Sur quels exemples puis-je et dois-je m'appuyer dans ma dissertation ?*

Insistons : ce sont ceux du corpus, « obligatoires » mais pas exclusifs, plus mes lectures scolaires de 1<sup>ère</sup>, de 2<sup>e</sup> ou du collège, plus mes travaux passés d'histoire des arts (souvent utiles), plus mes lectures personnelles ! Une allusion du type titre + auteur seul n'est pas suffisante: il faut aller plus loin et évoquer des éléments de contenu.

*Doit-on faire, pour la dissertation, faire un plan en trois parties ?*

Une tradition à la fois scolaire et philosophique veut que le plan en trois parties, parfois dialectique (thèse, antithèse, synthèse) soit le meilleur moyen d'examiner un problème, ou un texte, de manière suffisamment complexe. En utilisant une image musicale, on pourrait dire que le rythme ternaire est une cadence conceptuelle, qu'il est un tempo naturel de la pensée. Trois parties pour la dissertation, trois thèmes d'études pour chaque partie, trois paragraphes dans chaque thème d'étude, trois arguments pour chaque paragraphe... Vous voilà prévenus !

De la même manière, pour les plus forts d'entre vous, s'obliger à concevoir un plan en trois parties permet parfois d'écrire un commentaire un peu plus fouillé, de dépasser le stade des relevés les plus évidents, d'enrichir le parcours de lecture proposé par le sujet.

Nos expériences de correcteur prouvent toutefois que les plans en deux parties clairement en progression l'une par rapport à l'autre, sont majoritaires. Pour mieux juger des ressources de ce type de plan, vous comparerez les différents corrigés que vous avez pu ou pourrez recevoir cette année...

#### L'écriture d'invention

*Quels sont les critères d'évaluation de l'écriture d'invention ?*

En voici sept, généraux, adaptables à tout type de sujet : effort manifeste d'écriture, cohérence et progression du propos, élégance et inventivité du style, habileté du pastiche, respect du sujet (par exemple une "suite" de texte), ambition et caractère

soutenu du lexique, maîtrise de la syntaxe (préférer la phrase courte, imiter des maquettes syntaxiques repérées dans le ou les texte(s) source.

Pour éviter de reprendre des citations telles quelles, trop visibles et peu créatives, usez de mots de la même famille, de synonymes et de contraires du même registre par exemple : haine / hair / haïssable / haineux ≠ amour / adoration / adorer / apprécier, ou vertu / vertueux ≠ vice / vicieux...).

*Quels sont les dangers du choix de l'écriture d'invention ?*

Évitez que ce ne soit qu'un choix par défaut, voire un choix paresseux : trois répliques en guise de dialogue, une langue relâchée, aucune recherche de création à partir du corpus, qui est aussi important pour ce sujet que pour les autres.

Mesurez les contraintes (généralement implicites, malheureusement) et la nature de la commande : écrivez, nous insistons, un « cahier des charges » quantitatif (deux pages d'écriture) et qualitatif : un genre d'écrit ambitieux, imité des plus belles écritures. Recherchez donc dans les textes source et dans vos entraînements de l'année des maquettes syntaxiques, des périodes ou formules, des figures que vous pourrez reprendre ou imiter.

### **Commentaire**

*Un plan en trois parties est-il obligatoire pour le commentaire ?*

Il faut assurer la progression du propos. On le fait quelquefois mieux en s'appuyant sur la complexité du rythme ternaire, mais il n'est écrit nulle part qu'un plan de commentaire doit absolument se dérouler en trois temps. L'essentiel est l'efficacité d'une construction explicite, soulignée, la pertinence de l'interprétation...

*Pourquoi regrouper les remarques autour de centres d'intérêt ? Une série de remarques linéaires ne peut-elle faire un bon commentaire ?*

Il s'agit d'éviter un défaut majeur : la succession de petites remarques, au fil du texte, sans logique d'analyse qui mette en relation des thèmes (la famille, l'argent, l'exercice du pouvoir...): « ... », des effets soulignés de destination dans une lettre par exemple « ... » ou les dilemmes du personnage : « ... ». Le travail de repérage préalable, ligne à ligne, est nécessaire au brouillon, pour préparer le commentaire, mais il est orienté ensuite par des axes d'étude et des regroupements logiques qui rendront votre analyse beaucoup plus « dynamique ». On se référera bien sûr aux exemples donnés pour prendre bien conscience de ce mode d'organisation et d'écriture, et notamment au texte en couleur proposé en ouverture de corrigé. Vous avez dans ce corrigé une page entière d'exemples de plans qui illustrent cette logique.

À l'oral, de la même manière, vous orienterez clairement votre étude à partir de la question qui vous est posée, et d'un « plan d'étude » qui en organise clairement la réponse.

*Pour l'introduction du commentaire, doit-on suivre une norme ? Pourquoi est-ce nécessaire d'en écrire une ? Ou pouvez-vous nous donner des repères de méthode ?*

Il n'y a pas de norme absolue (sinon qu'il doit y avoir une introduction significative), et il n'est pas sûr que les professeurs soient d'accord sur leurs attentes en cette matière. Je vous propose quelques repères :

Vous devez préciser, ou rappeler l'auteur, le titre de l'œuvre, le genre littéraire auquel elle appartient, et sa date de première publication (ou de première présentation au théâtre).

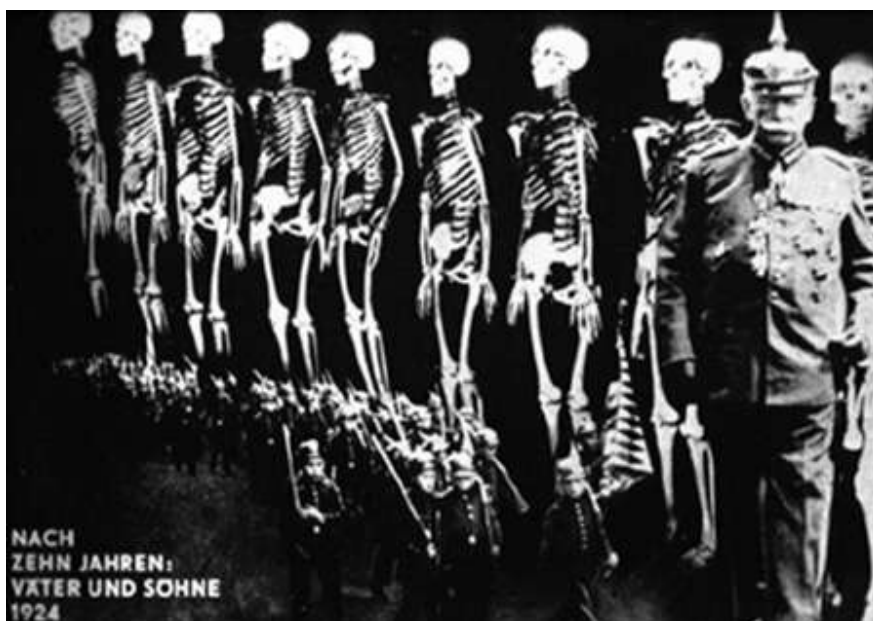
Vous vous référerez aux exemples proposés dans les corrigés pour intérioriser une bonne fois pour toutes cette « norme » minimale.

*Qu'appelle-t-on "chemin de citations" ?*

Cette métaphore, que vous utiliserez aussi, avec de nécessaires adaptations, pour l'écriture d'invention, désigne simplement (cf. le texte de la page 2) les différents itinéraires que vous emprunterez pour analyser le texte, les « arrêts » sur mot, ou sur phrase, que vous ferez. Le texte est, étymologiquement, un tissu dont, parfois, il s'agit de compter patiemment les mailles.

## **2. Histoire des arts : notre musée imaginaire, passé, présent et à venir (chaque professeur le complétera ou l'adaptera à sa progression et à sa classe).**

Outre les nymphéas de Claude Monet (cités dans le plan de dissertation ci-dessus) ou Otto Dix (et son triptyque *La Guerre...*, souvent cité à très juste titre), voici par exemple une autre référence, suggérée par un collègue : John Heartfield, *Père et fils – 10 ans plus tard*, photomontage, 1924.



Source : <http://blog.e-artplastic.net/index.php?post/2010/11/24/Le-texte-%C3%A0-l-%C5%93uvre>

*Père et fils – 10 ans plus tard*, photomontage réalisé en 1924 par John Heartfield, à l'occasion du dixième anniversaire du déclenchement de la guerre, le 4 août 1924. Il montre une rangée de squelettes emmenés par le général Litzmann, un héros de la Grande Guerre. Contre la logique de la perspective, un peloton de soldats-enfants marche à l'avant-plan vers le général... tout droit à la mort. La légende est : " Les enfants d'aujourd'hui – Les morts de demain "

Source : d'après [https://sepia.ac-reims.fr/clq-marchand/-spip-/IMG/pdf/Utiliser\\_la\\_photographie\\_comme\\_une\\_arme.pdf](https://sepia.ac-reims.fr/clq-marchand/-spip-/IMG/pdf/Utiliser_la_photographie_comme_une_arme.pdf)

→ Pensez à relire vos dossiers d'histoire des arts (de troisième ou de classes antérieures), ils sont une source précieuse d'exemples.

**VII. Chronique encyclopédique :** La Boétie et le Contr'un ; La Fontaine et l'hétérométrie ; *Le Bourgeois gentilhomme*, la prose et la poésie ; petite leçon de rhétorique antique pour la dissertation : inventio, dispositio, élocutio, memoria ; le cerf dans la fable : victime ou double du fabuliste ? ; Diderot et l'encyclopédie ; Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif*, 1764, article « Fanatisme » (extraits) ; l'encyclopédie au XXI<sup>e</sup> siècle : références, précautions.

**Étienne de LA BOÉTIE** (1530-1563) est un écrivain français, souvent cité comme « ami de Montaigne » mais qui est tout d'abord l'auteur remarquable d'un *Discours de la servitude volontaire* ou *Le Contr'un* (1549).

Il s'agit d'un texte politique essentiel, paru en 1549. Nous pouvons en résumer le propos par une question : « Pourquoi un seul peut gouverner un million, alors qu'il suffirait à ce million de dire non pour que le gouvernement disparaisse ? » ou par une formule : « Il n'y a pas de tyran, il n'y a que des peuples qui se laissent tyranniser ».

Le *Discours de la servitude volontaire* est un court réquisitoire contre l'absolutisme, érudit et profond, alors que nous savons qu'il est rédigé par un jeune homme d'à peine 18 ans. Montaigne, auteur des *Essais* et grand penseur humaniste, cherche à en connaître l'auteur : de sa rencontre avec La Boétie naît alors une amitié qui va durer jusqu'à la mort de ce dernier. Le texte de La Boétie pose la question de la légitimité de toute autorité sur une population et essaie d'analyser les raisons de la soumission de celle-ci (rapport domination / servitude). Citons-le :

« Pour le moment, je désirerais seulement qu'on me fit comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois tout d'un Tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne, qui n'a de pouvoir de leur nuire, qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal, s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui, que de le contredire.

« Si on ne leur donne rien, si on ne leur obéit point, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nus et défaits et ne sont plus rien ».

« Soyez résolu de ne servir plus et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même, fondre en bas et se rompre ».

### La Fontaine et l'hétérométrie

Le mot **hétérométrie** (du grec *heteros*, différent, et *metron*, mesure) désigne l'utilisation de plusieurs types de vers dans les fables : alexandrins, souvent, octosyllabes et décasyllabes fréquemment, mais aussi vers impairs (5, 7 ou 9 syllabes), tous parfaitement maîtrisés dans leur rythme (et notamment l'alexandrin). Quelles conclusions en tirer ? Aucune quant à leur disposition constante : c'est la variété qui domine, mais plusieurs quant à la maîtrise, la surprise, la variété, l'imagination dont ils sont la preuve. Cette hétérométrie est d'abord au service du récit, de son dynamisme, parfois au service de la morale, sentencieuse et utilisant logiquement la majesté de l'alexandrin en même temps que le présent de vérité générale.

→ Par exemple :

### Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1670, acte II, scène 5, « la prose et le vers » :

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : [...]. Sont-ce des vers que vous lui voulez écrire ?  
MONSIEUR JOURDAIN : Non, non, point de vers.  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Vous ne voulez que de la prose ?  
MONSIEUR JOURDAIN : Non, je ne veux ni prose ni vers.  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Il faut bien que ce soit l'un, ou l'autre.  
MONSIEUR JOURDAIN : Pourquoi ?  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Par la raison, Monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose, ou les vers.  
MONSIEUR JOURDAIN : Il n'y a que la prose ou les vers ?  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Non, Monsieur : tout ce qui n'est point prose est vers ; et tout ce qui n'est point vers est prose.  
MONSIEUR JOURDAIN : Et comme l'on parle qu'est-ce que c'est donc que cela ?  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : De la prose.  
MONSIEUR JOURDAIN : Quoi ? quand je dis : "Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit", c'est de la prose ?  
MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Oui, Monsieur.  
MONSIEUR JOURDAIN : Par ma foi ! il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela. Je voudrais donc lui mettre dans un billet : Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour ; mais je voudrais que cela fût mis d'une manière galante, que cela fût tourné gentiment. [...]

Pour voir cette scène dans une mise en scène étonnante, reconstituant la diction, l'éclairage et les conditions de jeu du XVII<sup>e</sup> siècle : <https://www.youtube.com/watch?v=ghcHASRoY5U>

Et en DVD : *Le Bourgeois gentilhomme*, Comédie-ballet de Molière et Lully, version originale et intégrale de 1670, spectacle de Vincent Dumestre (directeur artistique) Benjamin Lazar (metteur en scène) et Cécile Roussat (chorégraphe des intermèdes et ballets), film de Martin Fraudeau, Alpha –Admiral – Arte, 2005. Spectacle enregistré en Novembre 2004 à Paris au Théâtre Le Trianon dans le cadre du Festival Abeille Musique.



### **Petite leçon de rhétorique antique adaptée pour la dissertation : inventio, dispositio, élocutio, memoria.**

La rhétorique traditionnelle comportait cinq parties, dont les trois premières, notamment, concernent l'art de la dissertation :

- l'*inventio* (invention ; art de trouver des arguments et des procédés pour convaincre),
- la *dispositio* (disposition ; art d'exposer des arguments de manière ordonnée et efficace),
- l'*elocutio* (élocution ; art de trouver des mots qui mettent en valeur les arguments → style),
- l'*actio* (= diction, gestes de l'orateur, etc.)
- la *memoria* (= procédés pour mémoriser le discours).

La rhétorique se soucie donc aussi bien de communication orale (en particulier pour l'éloquence judiciaire) que de communication écrite. Elle désigne, met en forme, entraîne, apprend un ensemble de règles destinées au discours et à renforcer son efficacité, dans un cadre où se conjuguent trois partenaires : l'orateur, le destinataire (juges, citoyens, sénat...) et l'adversaire, dont il faut contrer, prévenir ou admettre les arguments.

Nous allons adapter ces catégories antiques et judiciaires au genre de la dissertation, et cela pourra, peut-être, vous servir aussi pour la classe de terminale en philosophie.

#### **INVENTIO**

L'invention est la première des cinq grandes parties de la rhétorique. Fondamentalement, c'est le choix de la matière à traiter dans le discours. Il s'agit toujours d'une part de ce qui est directement commandé par le sujet, et qui concerne précisément les choses dont on va parler et d'autre part de l'ensemble des exemples, preuves et œuvres qui vont permettre le développement et la progression du discours.

→ Cf. ci-dessus comment nous passons de ... à ...

L'invention est donc la recherche, la plus large possible, de tous les moyens de persuasion relatifs au thème et au propos de la dissertation : sujets, preuves, arguments, exemples, techniques de persuasion, techniques d'amplification, logique.

#### **DISPOSITIO**

La disposition est une des grandes parties de la rhétorique. Elle consiste en l'organisation du discours, la mise en ordre des moyens de persuasion, l'agencement et la répartition des arguments. C'est l'arrangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait : composition générale, plan et progression du discours ou encore une utile distribution et complémentarité des parties, assignant à chacune la place et le rang qu'elle doit avoir. Elle gouverne l'ordre des différentes propositions, des thèmes traités, des exemples, des arguments déployés,

Traditionnellement, la disposition se décompose en quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation, la péroraison. Nous développerons ici les principes de la première et de la dernière, les deux autres étant directement en lien avec la nature du sujet, et de ce fait davantage variables.

##### **Exorde / exordium :**

Il s'agit de retenir l'attention de l'auditoire (*captatio benevolentiae* : captation de la bienveillance). Il a pour but de rendre les lecteurs, ou les auditeurs, attentifs et bienveillants à l'égard de « l'orateur ». Il crée donc un lien intellectuel et affectif, il permet estime et reconnaissance quant à la qualité d'un exposé bref et clair de la question que l'on va traiter ou de la thèse que l'on va prouver. L'orateur pourra faire précéder l'exorde d'une phrase d'ouverture du discours, citation ou propos original qu'on appelle parfois, en langage journalistique contemporain, « accroche ».

##### **Péroraison :**

La péroraison est l'une des cinq parties canoniques du discours : c'en est le couronnement. C'est dire l'importance de ce moment ultime, qui est le dernier feu de l'orateur, et doit de ce fait produire l'impression décisive pour emporter la conviction des auditeurs. La péroraison met fin au discours. Elle peut être longue et se diviser en parties : l'amplification où l'on insiste sur la gravité ou simplement l'importance de la question posée, la passion pour susciter adhésion ou indignation, la récapitulation où l'on résume l'argumentation. Beaucoup de professeurs ajoutent à ce moment de conclusion la nécessité d'« une « ouverture » vers des réflexions, des domaines esthétiques complémentaires à celui qu'on vient d'examiner.

#### **ELOCUTIO**

C'est le point où la rhétorique rencontre la littérature. C'est celle qui préside à la fois à la sélection et à l'arrangement des mots dans le discours au choix et à la disposition des mots dans la phrase. La qualité essentielle de l'élocution est la clarté ; c'est l'élocution qui doit recevoir les ornements du discours, les figures qui en font le sel. Elle est également le support de l'emphase et le lieu de manifestation des sentences. Enfin, l'élocution recherche naturellement, outre les figures (anaphores, rythmes ternaires, antithèses fondatrices, oxymores créateurs, hyperboles mesurées, etc.), les effets de rythme, un niveau de langage soutenu, sans familiarité. Bref, on y tâche d'être élégant, d'utiliser d'une langue correcte et harmonieuse.

#### **ACTIO**

L'action n'est pas sans rappeler ce qu'on désignerait aujourd'hui sous le nom d'interprétation ou de performance. En tout cas, l'action peut soutenir un discours ordinaire et le rendre intéressant ou même fort, comme elle peut déclasser dans le banal ou l'inefficace un discours habile ou même puissant. L'action rapproche l'art oratoire de celui du comédien ; elle est le signe de l'individualité et de la singularité ; elle représente la composante sociale la plus forte de l'éloquence, la situant délibérément dans la vie. Traditionnellement, l'action a deux aspects : la voix, la prononciation et le geste. Il semble bien que le premier soit le plus important : il s'agit de faire que son discours porte, soit adressé, manifeste par sa force sonore et la présence engagée de son interprète une volonté de convaincre, et quelquefois une urgence à agir.

L'action est le parachèvement du travail rhétorique, l'énonciation effective du discours, la mise en œuvre des autres parties, où l'on emploie les effets de voix, les mimiques, le regard, les techniques gestuelles. Ici, l'orateur devient acteur et doit savoir émouvoir par le geste et par les expressions du visage.

#### **MEMORIA**

La mémoire est indispensable à l'interprétation du discours. Quintilien va même jusqu'à dire qu'un orateur qui serait entièrement dépourvu de mémoire devrait abandonner le métier. Il faut dire que le discours doit être prononcé par cœur, quitte à donner l'impression qu'on improvise : retenez cela pour vos futurs grands orateurs (EAF et TPE).

La mémorisation du discours peut être intégrée à l'action : mieux on possède son discours, plus on est capable de l'adapter aux objections et d'improviser. Plus on s'est entraîné, plus on a répété (comme au théâtre), plus on sera convaincant, et détaché de ses notes qui brisent le lien du regard et le contact avec l'auditoire.

**Source (adaptée) :** FICHE « ars dicendi » par Marie-Anne Bernolle, professeuse de Lettres classiques, lycée Saint-Exupéry, Mantes la Jolie (78) : <http://blog.crdp-versailles.fr/prepasaintexkhlatin/index.php/post/22/10/2010/FICHE-%3A-ars-dicendi>

### **Le cerf dans la fable : victime ou double du fabuliste ?**

Si, pour la fable du corpus « Dans les lacs de la Chèvre un Cerf se trouva pris. », cet animal, que les chasses à courre condamnent à l'hallali et au dépeçage par la meute de chiens, a un statut anthropomorphe original à travers une autre fable et un procédé rhétorique. Il s'agit des « obsèques de la lionne » et de la prosopopée.

À travers ses fables Jean de La Fontaine nous offre une image parfois négative de l'être humain et de sa morale. Il dénonce entre autres le pouvoir des « forts » sur les « faibles », les uns étant menteurs, fourbes et hypocrites, les autres sincères et naïfs. Il nous décrit une société où « la raison du plus fort est toujours la meilleure » (« Le loup et l'agneau », vers 1) et seuls les êtres habiles et hypocrites semblent pouvoir survivre dans ce monde.

L'exception du cerf des obsèques de la lionne est d'autant plus remarquable : malgré sa sincérité et le procès qui lui en est fait, il parvient à manipuler l'assemblée carnivore pour se sauver. L'argumentation de La Fontaine est efficace, le pouvoir du récit métaphorique étant allié à la puissance des vers et des rimes.

Le cerf y est très habile dans ses paroles. Alors qu'il est seul contre tous, il réussit cela grâce à son habileté de langage mais surtout grâce à un procédé rhétorique appelé la prosopopée. Cela signifie qu'il substitue la parole de la lionne morte à la sienne pour être entendu du roi : « Votre digne moitié... m'est apparue » vers 41-42. Sa parole est même reçue comme une sorte de miracle par l'assemblée, il poursuit donc par les fausses paroles de la lionne qu'il utilise pour détourner l'attention de la communauté carnivore : « amis, m'a-t-elle dit... j'y prends plaisir » vers 44-49. La réaction des autres personnages est immédiate, ils ont « gobé » l'appât (vers 55) et ils le couvrent de cadeaux précieux.

Le génie du récit chez La Fontaine met en scène un herbivore qui a compris que sa parole n'est pas recevable, alors que celle de la lionne est écoutée d'une oreille attentive. Substitution de parole, procédé rhétorique, à la fois convaincant et persuasif, de la prosopopée : la fable met en avant la puissance du verbe et l'habileté au mensonge, c'est-à-dire son propre pouvoir. Rappelons que les conséquences positives du mensonge habile sont immédiates : « à peine eut-on oui... bien loin d'être puni. » (vers 49-51).

## **L'Encyclopédie et l'esprit des Lumières.**

### **1. La notion d'encyclopédie**

L'Encyclopédie est l'un des principaux moyens de diffusion des idées des Lumières. Elle connaît un succès important dans les milieux « éclairés », malgré son prix élevé. Ce colossal ouvrage de 25 000 pages réparties en 28 volumes, a mis à contribution 150 auteurs, sous la direction du philosophe Diderot et du mathématicien d'Alembert. Sa publication s'étale sur plus de 20 ans (1751-1775) à cause des tentatives de ses nombreux adversaires, comme l'Eglise ou la Censure royale, pour empêcher sa parution.

Le titre complet de l'ouvrage est *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des Arts et des Métiers*. Comme l'indique l'étymologie grecque du titre « enchaînement des connaissances », le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances dans tous les domaines et dans tous les siècles et de les transmettre aux hommes. Le sous-titre souligne non seulement le gigantisme du projet, mais aussi les difficultés rencontrées : le terme « raisonné » doit être pris dans un double sens. D'un côté, il suggère une classification, une organisation ; de l'autre les différentes orientations de la pensée philosophique.

### **2. La recherche d'une efficacité**

Une des caractéristiques des textes philosophiques des Lumières est que leurs auteurs ont désiré adapter leur expression/ à l'efficacité souhaitée. Pour ce faire, on peut noter une volonté didactique : transmettre avec efficacité des savoirs savants. Les Encyclopédistes emploient :

- Le classement alphabétique qui facilite le repérage.
- Le recours systématique à l'étymologie, qui permet d'explicitier le sens et de souligner les différentes connotations prise par un mot au fil du temps.
- Les planches et les schémas qui illustrent les définitions et les analyses.
- Les renvois d'un article à l'autre : d'un article anodin à un article virulent.
- Un titre anodin mais un contenu critique (volonté critique et « les ruses de raison »)
- L'ironie qui fait passer sous une forme légère et irrévérencieuse des jugements critiques.
- La structure de certains articles : évolution de la conformité vers la remise en cause.

### **3. Les ennemis de l'Encyclopédie**

Le pouvoir royal censure l'Encyclopédie à plusieurs reprises. Pour être publié, un ouvrage doit obtenir l'Approbation et le Privilège royal. Cette expression désigne l'autorisation exclusive, accordée par le pouvoir royal, d'imprimer un ouvrage après examen par une commission de censure. La librairie royale est l'organisme chargé de l'examen de tout ce qui est susceptible d'être publié. Celui qui le dirige, par décision royale, porte le titre de Directeur de la librairie royale. Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, directeur de la Librairie en 1750, assure tout de même à ce poste une protection discrète aux encyclopédistes.

L'Eglise, le pouvoir religieux est lui aussi un ennemi des « philosophes », et en particulier les Jésuites (Cf. le pamphlet de Voltaire intitulé « la maladie du Jésuite Berthier »). Leur journal, *Les Mémoires de Trévoux* est animé par un groupe de Jésuites violemment opposés à la diffusion des idées encyclopédiques. Leur objectif est de contrecarrer l'influence des feuilles « hérétiques » qui se développent en Hollande. En 1745, la direction en revient au Père Berthier, ennemi juré de l'Encyclopédie et de Voltaire.

Dans la même ligne critique et antiphilosophique *L'Année littéraire* de Fréron participe au combat antiphilosophique.

Des hommes de Lettres et des journalistes : Palissot auteur de textes satiriques qui ridiculisent les philosophes dans sa comédie du même nom : *Les Philosophes*.

Rappelons qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le mot philosophe désigne non des penseurs réfléchissant sur des questions de morale ou de métaphysique mais l'ensemble des écrivains du siècle qui, malgré leurs diversité de vues et leurs querelles, considèrent leur plume comme une arme au service périlleux des « Lumières » (la majuscule et le pluriel sont essentiels et la métaphore puissante) et de la liberté.



Résumons leurs actions en trois temps :

**Les philosophes sont**

Contre	Pour
L'autorité arbitraire L'ignorance L'intolérance La superstition Les dogmes religieux ou la religion Le fanatisme Les abus et l'injustice	Le fait, l'expérience, l'observation La vulgarisation des sciences La tolérance Le progrès Des réformes politiques, sociales, économiques, judiciaires

**La littérature change de caractère**

Elle était	Elle devient
Un art Un lent travail Enracinée dans la culture gréco-latine	Une arme Une conversation Moderne, européenne, cosmopolite

**Le public s'est étendu**

XVIIe siècle	XVIIIe siècle
Versailles La Cour Salons littéraires	Paris De nombreux cercles lettrés en province (soutenant par exemple la souscription à l'Encyclopédie) Cafés (Le Procope...) Clubs (Entresol...) Salons philosophiques (Mme Geoffrin, Mme du Deffand...) la presse

**4. Les amis de l'encyclopédie**

*La Correspondance Littéraire de Grimm* (1753-1773) destinée aux Princes de l'Europe eut le mérite de faire connaître l'Encyclopédie dans les cours européennes.

Le directeur de la librairie royale, M. de Malesherbes, qui sauva l'entreprise de la faillite.

Les milieux favorisés : parlementaires, professions libérales, aristocratie éclairée contribuèrent à l'achat de l'Encyclopédie (un volume = 2 ans de salaire d'un ouvrier qualifié).

Mme de Pompadour, la maîtresse du roi, qui accorda aux encyclopédistes une véritable protection jusqu'à sa mort en 1764.

**Voltaire, Dictionnaire philosophique portatif, 1764, article « Fanatisme » (extraits)**

« Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un fanatique novice qui donne de grandes espérances ; il pourra bientôt tuer pour l'amour de Dieu.

Le plus grand exemple de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient point à la messe.

Il n'est d'autre remède à cette maladie épidémique que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal ; car dès que ce mal fait des progrès, il faut fuir et attendre que l'air soit purifié. Les lois et la religion ne suffisent pas contre la peste des âmes ; la religion, loin d'être pour elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés.

Les lois sont encore très impuissantes contre ces accès de rage. Ces gens-là sont persuadés que l'esprit saint qui les pénètre est au-dessus des lois, que leur enthousiasme est la seule loi qu'ils doivent entendre.

Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qui en conséquence est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant ?

Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable. J'ai vu des convulsionnaires qui, en parlant des miracles de saint Pâris, s'échauffaient par degrés parmi eux : leurs yeux s'enflammaient, tout leur corps tremblait, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits. Oui, je les ai vus ces convulsionnaires, je les ai vus tendre leurs membres et écumer. Ils criaient : « Il faut du sang ».

Ce sont presque toujours les fripons qui conduisent les fanatiques, et qui mettent le poignard entre leurs mains; ils ressemblent à ce Vieux de la montagne qui faisait, dit-on, goûter les joies du paradis à des imbéciles, et qui leur promettait une éternité de ces plaisirs dont il leur avait donné un avant-goût, à condition qu'ils iraient assassiner tous ceux qu'il leur nommerait.

**L'encyclopédie au XXIe siècle : références, précautions, conseils pratiques.**

Deux réflexes guident vos pratiques de documentation : le recours exclusif à « Internet » (où l'on trouverait tout) et sur cette toile l'utilisation dominante de google (censé vous donner les bonnes réponses à chaque fois) et de wikipédia (quasiment miraculeux, pensez-vous, dans la pertinence de son information).

Au risque de nager un peu à contre-courant, quelques inflexions critiques, concrètement appuyées sur des ressources.

- Et si vous aviez sur votre bureau deux usuels papier, deux ouvrages de référence « à l'ancienne » ?
  - Claude Eterstein (dir.), François Aguetaz, Stéphane Audeguy [et alii], *La Littérature française de A à Z : Auteurs, œuvres, genres et procédés littéraires*, Hatier, 2011, 480 p.
  - Un dictionnaire (Larousse ou Robert) : celui qui vous été généreusement offert en 6<sup>e</sup> par le conseil général (et nos impôts) peut encore servir.

Vous serez étonné de la précision et de la clarté de leurs définitions..., de la facilité de leur consultation alphabétique, et de la disponibilité de leurs ressources, même en cas de panne de réseau électrique ou informatique.

2. Posons néanmoins la question de la pertinence et de la discrimination des résultats d'une recherche « web » (que vous continuerez à faire, nous en sommes sûrs, et d'ailleurs nous-mêmes ne l'excluons pas...)

→ Prenez toujours le temps de découvrir les ressources encyclopédiques suivantes : Larousse et Universalis

<http://www.larousse.fr/encyclopedie> et <http://www.universalis.fr/>

Pour vos futures études supérieures, elles permettront, outre leur pertinence et leur caractère scientifique garanti, de vous différencier d'une masse d'étudiants pour qui le copié / collé wikipédia est une ressource unique, presque compulsive et souvent très paresseuse.

→ Croisez au moins deux sources, par exemple A à Z et l'un des dictionnaires auxquels vous avez accès via le site lexilogos : <http://www.lexilogos.com> et [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm)

→ Ayez toujours un triple réflexe d'évaluation :

- La prise de vue (paragraphe avant le sommaire) est-elle claire et convaincante ?
- Le sommaire est-il lisible, d'une structure compréhensible ou bien démesuré, jargonnant ou pas à votre portée ?
- La bibliographie, les sources à la fin de l'article sont-elles variées, classées, actualisées, suffisamment nombreuses ?

→ Par exemple : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel\\_de\\_Montaigne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_de_Montaigne) (synthétique et efficace) alors que l'article « fable » sera beaucoup moins utile pour vous, ayant empilé les contributions savantes certes mais illisibles par leur profusion : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fable>.

→ Complétez vous-même ou adaptez un article. Voici un exemple à partir du mot « hétérométrie »

Source « wikipédia »	Réécriture et amplification
L' <b>hétérométrie</b> (du grec <i>heteros</i> , différent, et <i>metron</i> , mesure) désigne l'utilisation de plusieurs types de <b>métrique</b> dans un poème. Ainsi la fable <i>Le Corbeau et le Renard</i> , de Jean de La Fontaine, comporte des <b>alexandrins</b> , des <b>décasyllabes</b> , des <b>octosyllabes</b> et un <b>heptasyllabe</b> ; on peut donc parler d'un poème hétérométrique. (49 mots)	Le mot <b>hétérométrie</b> (du grec <i>heteros</i> , différent, et <i>metron</i> , mesure) désigne l'utilisation de plusieurs types de vers dans les fables : alexandrins, souvent, octosyllabes et décasyllabes fréquemment, mais aussi vers impairs (5, 7 ou 9 syllabes), tous parfaitement maîtrisés dans leur rythme (et notamment l'alexandrin). Quelles conclusions en tirer ? Aucune quant à leur disposition constante : c'est la variété qui domine, mais plusieurs quant à la maîtrise, la surprise, la variété, l'imagination dont ils sont la preuve. Cette hétérométrie est d'abord au service du récit, de son dynamisme, parfois au service de la morale, sentencieuse et utilisant logiquement la majesté de l'alexandrin en même temps que le présent de vérité générale. Par exemple la fable <i>Le Corbeau et le Renard</i> , de Jean de La Fontaine, comporte des alexandrins, des décasyllabes, des octosyllabes et un heptasyllabe ; on peut donc parler d'un poème hétérométrique. (145 mots)

## VIII. Chronique orthographique, syntaxique et lexicale

**Les tics de langage et les formules creuses.** A l'oral d'abord, dans la conversation ordinaire ou les échanges scolaires, à l'écrit ensuite par contamination presque « virale », ils sont la marque d'une maîtrise très insuffisante de la langue, ou bien d'une gangrène assez fréquente (et même chez les professeurs) du discours. La répétition bien au-delà du nécessaire de ces mots outils est à surveiller et à soigner (la métaphore médicale est filée dans ce paragraphe, vous le noterez).

En voici une liste toujours à réactualiser selon les modes ou l'épidémie du moment :

**Du coup, voilà...** (vraiment envahissants en ce moment). Nous y ajouterons au gré des modes et des lieux : après..., au final... (qui plus est incorrect), à un moment donné..., c'est juste..., ceci dit..., c'est vrai que..., clairement... (ou sa variante : c'est clair), comme ça..., d'accord (souvent interrogatif, quelquefois redoublé), donc (en début de phrase alors qu'on n'a pas encore de raisonnement), écoutez..., effectivement..., encore une fois..., en fait..., en fin de compte..., en quelque sorte..., et tout... (qui conclut bien vaguement un propos : ce tout est proche du rien), franchement (parfois signe de duplicité), genre, hein..., heu... (des classiques), j'ai envie de dire..., par contre... (beaucoup moins élégant que en revanche), quand on voit... (ce qu'on voit et qu'on entend ce qu'on entend), quelque part... (au niveau du vécu : c'est un tic qui a vieilli mais qu'on croise parfois encore), si vous voulez..., tout à fait...(ou absolument, moyen d'acquiescement qui n'engage guère), un côté..., voyez...  
Par ailleurs, des expressions comme « les gens... (capables de tout, et souvent du pire), tout donner..., s'arracher..., se mettre en mode... (guerrier le plus souvent) » ou les mots « émotions..., ressenti..., aventure... » sont eux aussi bien creux parfois. Vigilance par conséquent (et non pas du coup) !

Tous ces mots et expressions, parfois incorrects, très contagieux, sont vides de sens pour avoir été ou être trop utilisés ou répétés : méfiez-vous de ces termes vides qui rendent exsangues tous vos propos dès qu'ils sont repérés. Prévenez-en avec tact et discrétion ceux qui n'en sont pas indemnes. Et faites attention aux vôtres.



## Syntaxe

- En tête du florilège de fautes par sa fréquence et le contrat irrité de lecture qu'elle signe avec le professeur qui la rencontre au début d'une copie nous vous signalons la mauvaise construction de l'interrogative indirecte.

L'interrogative indirecte, quand elle n'est pas maîtrisée, envoie un très mauvais signal, et ce généralement dès l'introduction. Insistons : rien de tel pour mettre le correcteur de mauvaise humeur ! Vous veillerez donc à dire « Grâce à ce plan et à ce corpus, nous chercherons à savoir en quoi ces trois textes agissent puissamment sur l'esprit de leurs lecteurs. »

Et non pas « agissent-ils »\* et encore moins avec un point d'interrogation à la fin de la phrase !

En effet une phrase interrogative directe dit : « En quoi ces trois textes agissent-ils puissamment sur l'esprit de leurs lecteurs ... ? » avec un point d'interrogation, un pronom dit de rappel et pas de verbe introducteur. Tandis qu'une construction interrogative indirecte utilise un verbe introducteur (se demander si, chercher à savoir en quoi... » etc), et se terminera par un point. Un point, c'est tout.

Vous excuserez notre lourde instance (pléonasme) mais la faute est vraiment récurrente, et irritante, parce que nous l'avons TOUS dit une fois, deux fois, trois fois, avec des sanglots dans la voix, des accents de colère ou une indignation non feinte.

→ à vérifier dans votre copie : avez-vous respecté cette consigne ?

- Le code d'écriture pour les titres d'œuvres (romans, pièces de théâtre) est le soulignement en écriture manuscrite (et donc pour le bac), et les italiques en traitement de textes : *Mémoire en archipel* / *Mémoire en archipel*

## Orthographe

- Une satire est différente d'un satyre.

→ Cherchez-en la preuve en définition et en image.

- Tiré à part : quatre « **in memoriam**\* » en hommage à nos grands disparus : les marques du pluriel, la ponctuation, la majuscule, les accents.

## Lexique

- **Prose / prosodie**

→ Quelle différence entre ces deux mots (attention faux ami)

**Alexandrin**, rappel de définition (c'est toujours utile, et vous ferez la recherche) :

→

Nous y ajoutons un exercice (merci à M. Jean-Pierre Sibout) :

→ Des alexandrins ont été dissimulés dans les textes qui suivent. Essayez de les découvrir.

J'ai été injustement accusé. Ce crime est horrible : jamais je n'aurais pu commettre cette infamie. Je vous le jure, je suis innocent : le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Il revient bredouille de la chasse. Ce n'est pas étonnant : les environs de CAEN sont très peu giboyeux.

La ville a été bombardée. Sur les pans des murs, bizarrement debout au milieu des ruines, se voient encore quelques cadres, quelques jouets, un bibelot miraculeusement intact ; les absurdes objets demeurés à leur place semblent poursuivre seuls un rêve sans raison. Le volet qui bat à la fenêtre donne l'impression de crier la douleur de ceux qui habitaient là.

Vous ne pouvez savoir quelle fut ma souffrance lorsque j'ai compris que ce que vous aviez espéré ne se réaliserait pas.

- **Râler, rigoler, s'énerver** : **non**. Rire, s'esclaffer, sourire, s'irriter de, prendre ombrage, s'agacer, réagir, s'élever contre, dénoncer, se révolter : oui...

- **Sentence** : phrase qu'on retient facilement, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale. Par exemple : *Rien n'est beau que le vrai* (Larousse). C'est une formule très courte, très dense, utilisant le futur (prophétique), des phrases nominales ou un présent de vérité générale, assimilable donc à une vérité universelle, toute prête par l'évidence syntaxique et sémantique qui la structure à être mémorisée.

Elle est d'autant plus forte qu'elle naît d'une situation historique de crise. Elle peut devenir aphorisme dans certaines créations poétiques originales. Elle est parfois philosophique, comme celle-ci, dans une œuvre de René Char : « A chaque effondrement de preuves, le poète répond par une salve d'avenir. » Elle est fréquente dans la tragédie classique.



Le sujet :

**Objet d'étude :** La question de l'homme dans les genres de l'argumentation du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

**Corpus :**

Texte 1 : Rabah Belamri, *Mémoire en archipel*, « Conte arabe », 1990.

Texte 2 : La Fontaine, *Fables*, I. 6 « La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion », 1668.

Texte 3 : Diderot, *Encyclopédie*, article « Autorité politique » (extrait), 1751-1772.

**Texte 1 : Rabah Belamri, *Conte arabe, Mémoire en archipel*, 1990.**

- Raconte-nous l'histoire de l'éléphant du roi, mère !

- Mais vous la connaissez déjà.

- Ça ne fait rien. Raconte encore.

Et nous ne la laissons en paix que lorsqu'elle commençait à nous raconter l'histoire de l'éléphant du roi.

5 Il y avait un roi qui possédait un gros éléphant. Il l'aimait beaucoup et le laissait libre de ses mouvements. L'éléphant allait partout : traversant les champs et les jardins, causant sur son passage des dégâts considérables. La population se taisait, n'osant protester auprès du souverain par peur de le contrarier. Or, un jour, Jeha, qui venait d'assister au saccage de son champ de blé, son bien unique, dit à ses compatriotes :

- Mes frères, soyons courageux et allons voir le roi tous ensemble pour lui dire que son éléphant nous fait du mal. Il nous ruinera. Nous finirons par mourir de faim.

10 - Mais lequel d'entre nous sera assez fou pour s'adresser au roi ? dirent les gens, craintifs.

Jeha réfléchit un instant et déclara :

- Puisque vous avez peur, je parlerai le premier. Je dirai : Sire, sauf ton (1) respect, ton éléphant...et vous à l'unisson, vous poursuivrez : nous fait du mal. Ainsi, personne ne sera mis à l'avant. Et si nous devons encourir la colère du roi, nous la subirions tous.

15 Quand le roi apparut sur son balcon et fit signe au peuple rassemblé à ses pieds de présenter ses doléances, Jeha prit la parole :

- Sire, sauf ton respect, ton éléphant...

Le peuple demeura muet, et la suite de la phrase ne vint pas.

20 - Qu'a-t-il donc, mon éléphant ? s'enquit le roi, les yeux posés sur Jeha.

Jeha ne perdit pas contenance.

- Sire, sauf ton respect, ton éléphant... reprit-il en se retournant vers ses compagnons qui, tête basse, semblaient avoir perdu l'usage de la parole.

- Parle donc Jeha ! Qu'as-tu à reprocher à mon éléphant ?

25 Jeha se gratta la tête, embarrassé, soupira avec découragement.

- Sire, sauf ton respect, ton éléphant...

Il attendit un moment. Le peuple refusait de parler. Le peuple avait peur de son roi.

- Alors Jeha veux-tu bien parler ! lança le roi avec impatience.

- Oui, Sire ! dit Jeha d'une voix rafferme. Nous sommes venus te dire que ton éléphant nous fait le plus grand bien.

30 Nous l'aimons et nous souhaitons avoir d'autres éléphants pour lui tenir compagnie, une dizaine, Sire. Ça égayera notre pays et nos existences. Et tes sujets, Sire, sont disposés à participer à leur achat.

1. Le vouvoiement n'existe pas dans les langues arabes.

**Texte 2 : La Fontaine, « La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion », *Fables*, I, 6, 1668.**

La Génisse, la Chèvre et leur sœur la Brebis,

Avec un fier Lion, Seigneur du voisinage,

Firent société (1), dit-on, au temps jadis,

Et mirent en commun le gain et le dommage.

5 Dans les lacs (2) de la Chèvre un Cerf se trouva pris.

Vers ses associés aussitôt elle envoie (3).

Eux venus, le Lion par ses ongles compta,

Et dit : « Nous sommes quatre à partager la proie. »

Puis en autant de parts le Cerf il dépeça,

10 Prit pour lui la première en qualité de Sire :

« Elle doit être à moi, dit-il, et la raison,

C'est que je m'appelle Lion :

A cela l'on n'a rien à dire.

La seconde, par droit, me doit échoir (4) encor :

15 Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.

Comme le plus vaillant, je prétends la troisième (5).

Si quelqu'une de vous touche à la quatrième

Je l'étranglerai tout d'abord (6). »

1 - Firent société : se réunirent.

2 - Lacs : les filets, c'est-à-dire le piège tendu par la Chèvre.

3 - Elle envoie : elle envoie des messagers.

4 - Me doit échoir : doit me revenir.

5 - Comme le plus vaillant, je prétends la troisième : comme je suis le plus vaillant, je prétends avoir droit à la troisième part.

6 - Tout d'abord : immédiatement, tout de suite.

**Texte 3 : Diderot, Encyclopédie, Article « Autorité politique ».**

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en âge de se conduire. Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine

**5** bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déféré (1) l'autorité.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation (2) et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et

**10** qu'ils secouent le joug (3), ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'autorité la défait alors : c'est la loi du plus fort.

1 - Déferer : céder, donner.

2 - Usurpation : fait de s'approprier quelque chose (ici la puissance) sans en avoir le droit.

3 - Joug : image pour désigner ce qui entrave la liberté.

**I-** Après avoir lu attentivement les textes du corpus, vous répondrez à la question suivante (4 points) :

Par quels moyens les auteurs du corpus essaient-ils d'agir sur l'esprit du lecteur ?

**II-** Vous traiterez ensuite, au choix, l'un des sujets suivants (16 points) :

**Commentaire**

Vous commenterez le « Conte arabe », extrait de Mémoire en archipel de Rabah Belamri. (Texte 1)

**Dissertation**

La littérature et les arts peuvent-ils être une arme de dénonciation ? Vous appuierez votre développement sur les textes du corpus, sur les œuvres artistiques et les textes étudiés pendant l'année, ainsi que sur votre culture personnelle.

**Invention**

En vous appuyant sur le texte 2, « La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion » de La Fontaine, imaginez sous forme de dialogue (en vers ou en prose) les réponses que la Génisse, la Chèvre et la Brebis font au Lion.

Longueur minimum pour un texte en prose : 60 lignes. Longueur minimum pour un texte en vers : 30 vers.